CROIX-ROUGE de Belgique | CROIX ROUGE NIGERIENNE | Irish Red Cross

EVALUATION EXTERNE DU PROJET« RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE DANS LA COMMUNE RURALE DE KIECHE (DOGONDOUTCHI, NIGER »

Rapport Final

Niamey, septembre 2016

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS **4**

RESUME EXECUTIF **5**

1. INTRODUCTION **7**

1.1 CONTEXTE ET JUSTIFICATION **7**
1.2. DEMARCHE METHODOLOGIQUE **9**
1.2.1. CADRAGE DE L'ETUDE 9
1.2.2. PREPARATION DE LA PHASE TERRAIN 9
1.2.3. COLLECTE DES DONNEES SUR LE TERRAIN 9
1.2.4. DEROULEMENT DE LA MISSION 10

2. RESULTATS DE L'EVALUATION **11**

2.1. PERTINENCE **11**
2.2. EFFICACITE DU PROJET **13**
2.1.1 VERIFICATION DE L'ATTEINTE DU RESULTAT 1 13
2.1.1.1 Activité 1 : promotion des variétés améliorées de mil et de niébé afin d'augmenter la productivité agricole 13
2.1.1.2 Activité 2 : Développement du maraîchage comme source de revenus et d'amélioration de la consommation alimentaire 15
2.1.1.3 Activité 3 : Relance du système traditionnel habbanayé pour la reconstitution d'un cheptel de chèvres rousses 16
2.1.1.4 Activité 4 : Développement de l'embouche ovine comme activité génératrice de revenus 19
2.1.2 VERIFICATION DE L'ATTEINTE DU RESULTAT 2 20
2.1.2.1 Activité 1 : Appui à la création et à la structuration des organisations villageoises de développement (groupements) 20
2.1.2.2 Activité 2 : Sensibilisation des communautés en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition 21
2.1.2.3 Activité 3 : Construction/réhabilitation de 8 points d'eau potable 23
2.1.2.4 Activité 4 : Mise en place de 4 banques de céréales communautaires 24
2.1.2.5 Restauration des sols dégradés par la confection de demi-lunes 26
2.1.3 VERIFICATION DE L'ATTEINTE DU RESULTAT 3 26
2.1.3.1 Activité 1 : Identification et suivi de 16 volontaires communautaires dans les 7 villages 26
2.1.3.2 Activité 2 : Formation et équipement des 16 volontaires communautaires et de 7 agents de santé sur la santé et les Actions Essentielles en Nutrition (AEN) 28
2.1.3.3 Activité 3 : Amélioration et équipement des 2 centres de santé intégré (CSI de Kiéché et Bakin Tapki) 28
2.1.3.4 Activité 4 : Formation en planification, suivi-évaluation et en rapportage des cadres et volontaires responsables de la mise en œuvre du projet 29

2.1.3.5 Activité 5 : Formation en sécurité alimentaire et nutrition des cadres et volontaires responsables de la mise en œuvre du projet 29
2.1.3.6 Activité 6 : Formation de l'unité de gestion du projet de Dogondoutchi sur les procédures administratives, financières et comptables de la CR Nigérienne et la CR de Belgique 29
2.2 EFFICIENCE 31
2.2.1 EXECUTION FINANCIERE DU PROJET : ANALYSE DE L'EFFICIENCE 31
2.2.2 ANALYSE SUR LES CAPACITES DES RESSOURCES HUMAINES CHARGEES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET 32
2.3 EFFETS/IMPACTS 34
2.3.1 RECONSTITUTION D'UN TROUPEAU MINIMUM DE RELEVEMENT (TMR) 34
2.3.2 AUGMENTATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE GRACE A L'UTILISATION DES SEMENCES AMELIOREES 34
2.3.3 AMELIORATION DES PRATIQUES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE-NUTRITION 35
2.3.4 AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE 36
2.3.5 AMELIORATION DES PRATIQUES EN MATIERE D'HYGIENE GENERALE 36
2.3.6 APPRECIATION DES INDICATEURS DE SECURITE ALIMENTAIRE 38
2.3.6.1 Score de la faim dans les ménages (HHS) 38
2.3.6.2 Score sur la Diversité Alimentaire 40
2.3.6.3 Index de stratégie de survie des ménages 42
2.4 VIABILITE/DURABILITE 43
2.4.1 VIABILITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE 43
2.4.2 ASPECTS SOCIOCULTURELS 44
2.4.3 TECHNOLOGIE APPROPRIEE 44
2.4.4 CAPACITE INSTITUTIONNELLE 44
2.5 LEÇONS TIREES 45

3. CONCLUSION 47

4. RECOMMANDATIONS 48

ANNEXE : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES 51

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Actions Essentielles en Nutrition
AGR	Activité génératrice de Revenu
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
BC	Banque Céréalière
CRN	Croix Rouge Nigérienne
CRB	Croix Rouge de Belgique
CSI	Centres de Santé Intégré
CSI	Index des Stratégies de Survie
COGES	Comité de Gestion
DL	demi-lunes
DDA	Direction Départementale de l'Agriculture
HEA	Analyse de l'Economie des Ménages
HHS	Echelle de la faim au niveau des ménages
I3N	Initiative les Nigériens nourrissent les Nigériens
ODK	Open Data Kit
ODD	Objectifs de Développement Durable
OP	Organisation Paysanne
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEM	Points d'Eau Moderne
PNPS	Politique Nationale de Protection Sociale
UGP	Unité de Gestion du Projet
SCAP/RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
SDA	Score sur la Diversité Alimentaire
TDR	Termes de référence
TMR	Troupeau Minimum de Relèvement

RESUME EXECUTIF

La Croix Rouge Nigérienne en collaboration avec le consortium Croix Rouge de Belgique et la Croix Rouge Irlandaise, met en œuvre depuis 2014 un programme de Renforcement de la Résilience Communautaire dans 7 villages de la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso.

Le programme s'est fixé comme objectif global de « renforcer les capacités de résilience au sein de 7 villages de la commune et vise trois résultats principaux à savoir :

- au sein des communautés ciblées, les ménages sont individuellement engagés dans l'amélioration de leurs propres conditions de vie ;
- les communautés ciblées sont informées, organisées et collectivement engagées dans la réduction de leurs vulnérabilités ;
- les capacités de la croix rouge nigérienne et des partenaires de la mise en œuvre du programme sont renforcées.

Pour atteindre cet objectif, le programme s'est appuyé sur une série d'acteurs clés (société civile, autorités décentralisées…) avec lesquels il travaille en complémentarité et en synergie.

Les actions centrales en faveur des groupes cibles sont ainsi menées à travers deux principales activités :

- santé-nutrition : équipement des 2 Centres de Santé Intégré (CSI), formation et équipement des 16 volontaires communautaires et des agents de santé, sensibilisation des communautés en santé préventive et les Actions Essentielles en Nutrition) ;
- sécurité alimentaire : distribution de matériels agricoles pour les cultures pluviales, irriguées et le maraichage (équipements, semences, engrais), distribution d'animaux d'élevage, fonçage de puisards, restauration de sols dégradés, et mise en place de banques céréalières.

La pertinence des activités réalisées dans le cadre du projet ne souffre d'aucune réserve quant à leur capacité de renforcement de la résilience, de réduction de la pauvreté et de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Aucune contradiction, par ailleurs, n'a été relevée par rapport à la politique de l'Etat nigérien parce que les objectifs du projet sont cohérents avec les grands dossiers de l'Etat nigérien notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES), l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens), la Politique Nationale de Protection Sociale.

Ce projet s'aligne également sur le plan stratégique 2011-2015 de la Croix Rouge Nigérienne qui s'intègre parfaitement dans l'Initiative 3 N. Ce projet s'intègre également sur le plan stratégique de la Croix Rouge de Belgique.

Par rapport à l'atteinte des résultats, malgré certaines insuffisances constatées, tous les résultats sont atteints :

- le résultat 1 est atteint car les ménages vulnérables ont renforcé leur résilience à travers la reconstitution sociale du cheptel caprin, l'embouche ovine et l'accès aux semences améliorées de mil et niébé, aux produits maraichers ;
- le résultat 2 est atteint parce que les bénéficiaires ont amélioré leur accès aux services sociaux de base (eau, santé-nutrition, alimentation) ;
- le résultat 3 est atteint car les différents acteurs jouent pleinement leurs rôles dans le domaine de la santé-nutrition, dans le domaine de la sécurité alimentaire, dans le domaine des outils de gestion de projet (suivi-évaluation, planification, procédures administratives et comptables).

Par rapport à l'exécution financière, pour un budget de 362.553.682 FCFA, 293.240.475 FCFA ont été dépensés, soit un taux de consommation de près de 81%. Eu égard à l'environnement national caractérisé par un taux d'exécution des projets souvent inférieur à 50%, on peut affirmer une très grande performance du projet dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

Par rapport aux ressources humaines du projet, il faut noter que l'UGP a été performante dans la conduite des activités du projet. Cependant, certaines insuffisances constatées dans les résultats sont liées à l'UGP. C'est notamment l'absence de stratégie claire en matière de renforcement de résilience communautaire et la faible capacité d'anticipation des problèmes.

En termes d'effets du projet, l'on peut noter une amélioration des conditions de vie au niveau des ménages bénéficiaires grâce aux changements apportés par le projet. Ces changements sont relatifs à :

- la reconstitution d'un Troupeau Minimum de Relèvement TMR) ;
- l'augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation des semences améliorées ;
- l'amélioration des pratiques dans le domaine de la santé-nutrition
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- l'amélioration des pratiques en matière d'hygiène générale.

On note également un bon score des indicateurs de sécurité alimentaire notamment le score de la faim (75,7% des ménages n'ont pas faim), le score sur la diversité alimentaire (78,6% des ménages ont un SDA acceptable), l'index de stratégie de survie (84,3% des ménages ont un CSI acceptable).

Par rapport à la viabilité économique et financière, il faut souligner que le projet a privilégié des infrastructures (puits villageois, puits maraichers, banques de céréales) qui ont de coûts d'entretien faibles. Les charges récurrentes liées à l'utilisation de ces infrastructures ne sont pas très importantes et peuvent donc être supportées par les bénéficiaires.

1. INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

La Croix Rouge Nigérienne en collaboration avec le consortium Croix Rouge de Belgique (qui apporte 80% du financement grâce à la DGD-coopération belge au développement) et la Croix Rouge Irlandaise (qui apporte 20% du financement grâce à Irish Aid-coopération irlandaise au développement), met en œuvre depuis 2014 un programme de Renforcement de la Résilience Communautaire dans 7 villages de la commune rurale de Kiéché, département de Dogondoutchi, région de Dosso.
Le programme est mis en œuvre à la suite d'une étude de base ayant révélé plusieurs catégories de vulnérabilité au sein des communautés vivant dans la commune rurale de Kiéché, zone d'intervention du programme. Les principales causes de vulnérabilité sont liées à :

- l'insécurité alimentaire avec une diminution des superficies cultivables, le croit démographique, l'insuffisance de la production céréalière, la faible productivité des semences, la diminution qualitative et quantitative des pâturages ;
- la santé avec un taux de morbidité lié à la pneumonie de 7,2 %, un taux de morbidité lié au paludisme simple de 37 % et grave de 4.8 %, un taux de morbidité de 12.8 % dû aux maladies diarrhéiques ;
- la nutrition avec un taux de malnutrition aigüe globale de 14,9% dû à l'insuffisance et l'indisponibilité alimentaire, le manque de connaissances par rapport à l'introduction d'aliments de complément, les croyances traditionnelles en matière de l'allaitement maternel et les maladies.

Suite à ces constats, le programme s'est fixé comme objectif global de « renforcer les capacités de résilience au sein de 7 villages de la commune et vise trois résultats principaux à savoir :

- au sein des communautés ciblées, les ménages sont individuellement engagés dans l'amélioration de leurs propres conditions de vie ;
- les communautés ciblées sont informées, organisées et collectivement engagées dans la réduction de leurs vulnérabilités ;
- les capacités de la croix rouge nigérienne et des partenaires de la mise en œuvre du programme sont renforcées.

Pour atteindre ces résultats, plusieurs activités sont mises en œuvre et concernent:

- la sensibilisation des communautés en vue d'induire des changements de comportement sur les actions essentielles de nutrition et la prévention des maladies infectieuses ;
- le renforcement des centres de santé intégrés et la promotion de visites régulières de la population auprès de ces centres (en particulier pour les femmes enceintes et les enfants) ;
- l'augmentation de l'accessibilité à l'eau potable (réhabilitation / construction de points d'eau, formation de comités communautaires de gestion et de réparateurs) ;
- l'augmentation de la production agropastorale (promotion de variétés améliorées de mil et de niébé, du maraîchage et la reconstitution de cheptel caprin) ;
- l'amélioration de l'accessibilité alimentaire pour les ménages les plus pauvres (mise en place de banques de céréales et d'activités génératrices de revenus telles que l'embouche ovine) ;
- la restauration de terres agricoles dégradées.

Pour atteindre les objectifs visés, le programme s'est appuyé sur une série d'acteurs clés (société civile, autorités décentralisées…) avec lesquels il travaille en complémentarité et en synergie.

Lancé en avril 2014, le programme a subit une première évaluation interne à mi-parcours en novembre 2015, cette évaluation dont le but était de relever les points fort et identifier ceux à améliorer, a abouti sur quelques recommandations pertinentes pour un éventuel prochain programme. Ces recommandations sont :

- impliquer davantage les services techniques dans l'élaboration du budget du programme afin de profiter de leur expertise et de minimiser les risques de sous ou surbudgétisation (activités/infrastructures) ;
- si le prochain programme est un projet de résilience, il faudrait ajouter la réduction des risques de catastrophes (SCAP/RU, cartographie des risques, actions de mitigation) et la préparation à la réponse (formation secouristes) ;
- prévoir systématiquement des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les membres des comités de gestion de COGES des OP ;
- porter plus d'attention à l'inclusion des groupes vulnérables et des enfants dans le projet ;
- prévoir une participation financière ou physique de la communauté dans la réalisation des ouvrages afin de garantir une meilleure appropriation.

La proposition de projet prévoyait également une évaluation externe à terme, objet de la présente mission dont le but **est de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du projet et, s'agissant d'un projet pilote, de faire ressortir des bonnes pratiques/recommandations pour une réplication et un passage à l'échelle.**

Il s'agissait pour les consultants de focaliser leur analyse sur les activités menées par le projet en termes de stratégie/orientation par rapport à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables, d'en tirer les bonnes pratiques, formuler des recommandations pour une réplication et un passage à l'échelle. Il s'agissait en fait de discerner : i) en quoi le projet a-t-il su tirer les conclusions et leçons de ses actions de manière à transmettre et transférer un capital utile à d'autres partenaires locaux et comment a-t-il influencé les stratégies et approches du gouvernement et d'autres partenaires techniques et financiers ; ii) en quoi le projet a-t-il su développer dans sa zone d'intervention une synergie et une complémentarité utile avec d'autres bailleurs de fonds et leurs programmes ? (dissémination de bonnes pratiques,)

L'analyse est faite selon les critères standards d'évaluation (pertinence, complémentarité/cohérence, efficacité, efficience, durabilité, impact) tout en tachant de répondre aux préoccupations soulevées à travers les termes de référence de la mission.

1.2. Démarche méthodologique

La démarche méthodologique adoptée pour la conduite de la mission, a consisté en une combinaison de méthodes et de techniques permettant de répondre au mieux aux besoins spécifiques d'informations relatifs aux objectifs global et spécifique y assignés. Elle s'est déroulée en plusieurs phases, comme suit :

1.2.1. Cadrage de l'étude

C'est une étape essentielle au cours de laquelle nous nous sommes accordés avec le commanditaire sur les tâches attendues de la mission et discuter ensemble de la méthodologie générale de conduite du travail.
Cette rencontre de cadrage a permis également de revenir sur le timing de la mission ainsi que la logistique nécessaire. A l'issue de cette rencontre toute la documentation relative à la mission demandée a été mise à la disposition de l'équipe de consultants.

1.2.2. Préparation de la phase terrain

Il s'est agi dans cette phase, pour les consultants, de prendre connaissance de la documentation mise à leur disposition, de les exploiter et de les capitaliser. Cette étape a permis de mieux cerner les contours des activités menées sur le terrain, les enjeux et les défis à relever.
La revue documentaire a permis la conception des outils en tenant compte des différents acteurs, intervenants et bénéficiaires du programme.
Au total deux aides mémoires pour des focus groups aux bénéficiaires hommes et femmes ont été élaborés ainsi que 6 guides[1] d'entretiens à administrer aux responsables du projet aux niveaux national, régional et local, services techniques, autorités communales…
Les outils élaborés ont fait l'objet de validation par les commanditaires.

1.2.3. Collecte des données sur le terrain

Afin de compléter/ou croiser les informations issues de la revue documentaire, des outils de collecte de données ont été élaborés et administrés sur le terrain, ce qui a permis de recueillir des informations tant qualitatives que quantitatives à travers une série d'entretiens semis structurés et des focus groups.

La méthodologie de collecte des données s'est basée sur une approche à la fois inclusive et axée sur la prise en compte de la dimension genre (hommes/femmes/jeunes/vulnérables) afin de mieux se projeter dans la perspective de passage à l'échelle du projet.
Les opinions et informations des commanditaires ont également été prises en compte dans les analyses.

Les consultants ont axé toutes les techniques et méthodes de collectes des données sur la satisfaction des besoins spécifiques en informations tels que ressortis dans les TDR en complément des autres niveaux d'analyse que sont la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.

[1] Voir en annexe les outils

1.2.4. Déroulement de la mission

La mission s'est rendue à Kiéché du 13 au 24 août. Au cours de cette mission, plusieurs échanges et entretiens ont eu lieu :

- rencontre avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- rencontre avec les autorités communales ;
- entretien avec les différents services techniques intervenant dans la mise en œuvre du projet ;
- entretien avec les bénéficiaires directs (hommes, femmes et jeunes) membres des différents comités : chèvre, bélier, maraichage, banque de céréales, points d'eau modernes, récupération des terres ;
- enquête auprès de 70 ménages bénéficiaires qui ont été choisis en référence à l'enquête de vulnérabilité réalisée en avril 2014 dans le cadre de l'étude de base du projet. Selon cette enquête, la zone d'intervention du projet compte 1805 ménages au total et l'échantillon interviewé à travers cette enquête est de 183 ménages. En effet, l'enquête ménage d'août 2016 a été réalisée dans 40% de 183 ménages (soit 70 ménages) à travers un choix aléatoire selon un pas calculé statistiquement. Ainsi, tous les ménages ont été numérotés par village sur une liste et par tirage au sort les ménages à enquêter ont été identifiés.

La collecte des données des enquêtes ménages s'est faite à l'aide des Smartphones dotés de l'outil ODK-Collect contenant le masque de collecte de données. Ce dispositif a facilité la collecte et la rendue plus rapide. Les données ont été téléchargées directement sur une plate-forme serveur ODK Aggregate et sont disponibles en temps réel pour le suivi et les traitements.

A l'issue de la phase terrain une première rencontre de débriefing a eu lieu à Dogondoutchi sur le terrain en présence des responsables locaux de la Croix Rouge et une deuxième s'est tenue à Niamey. L'objectif de ces rencontres est de faire une restitution à chaud des premières observations de la mission et de recueillir les différents avis avant la rédaction du rapport provisoire.

2. RESULTATS DE L'EVALUATION

2.1. Pertinence

- ***Adéquation du projet kiéché par rapport aux besoins des communautés ciblées***

Le projet kiéché cadre parfaitement avec les besoins des principaux bénéficiaires que sont les ménages vulnérables. La pertinence du projet se justifie par la pertinence du choix du mode opératoire (distribution des caprins, des semences améliorées, embouche ovine, réalisation des points d'eau, création des BC, maraichage, santé-nutrition, confection des demi-lunes…, etc.) en fonction des profils de vulnérabilité et des moyens d'existence.

Par ailleurs, la pertinence du projet reste incontestablement liée au fait qu'il réponde aux besoins exprimés par les populations bénéficiaires et tels que notifiés dans le rapport du diagnostic de base.
L'évaluation à mi-parcours a relevé qu'aucune des activités menées par le projet n'a été remise en cause par les différentes parties prenantes. Le même constat a été établi par la présente mission. En effet, les bénéficiaires rencontrés au niveau de sept (7) villages ont une bonne perception du projet parce qu'il répond à leurs attentes. Ces derniers se sentent plus responsabilisés dans la conduite des activités. C'est ce qui explique le bon degré de satisfaction de ces bénéficiaires vis-à-vis des activités du projet en termes de :

- Amélioration des conditions de vie ;
- Amélioration du revenu ;
- Amélioration de l'état nutritionnel ;
- Augmentation de la résilience ;
- Changement de comportement.

Le degré de connaissance de la vulnérabilité des populations est aussi un élément de pertinence du projet parce que les ménages bénéficiaires ont été sélectionnés en utilisant l'approche de l'analyse économique des ménages (HEA) qui met les ménages dans quatre catégories de richesse (*très pauvres, pauvres, moyennement pauvres, nantis*). Cette évaluation a été faite par la communauté elle-même sur la base d'un certain nombre de critères prédéfinis selon l'étude de base réalisée en 2014. En effet, selon cette étude, 80% des populations de la zone d'intervention sont très pauvres, 11% sont pauvres, 8% sont moyennement pauvres et 1% sont nantis.

Selon l'enquête ménage d'août 2016, l'intervention du projet pendant trois (3) années a contribué à améliorer les indicateurs de la vulnérabilité au niveau des sept villages de la zone d'intervention parce que la classe de très pauvres est passée de 80% en 2014 à 34,3% soit un taux de diminution de 45,7%. Quant aux pauvres, ils ont passé de 11% à 54,3% soit un taux d'augmentation de 43,3% ; les nantis ont passé de 1% à 1,4% comme illustré par le graphique ci-dessous.

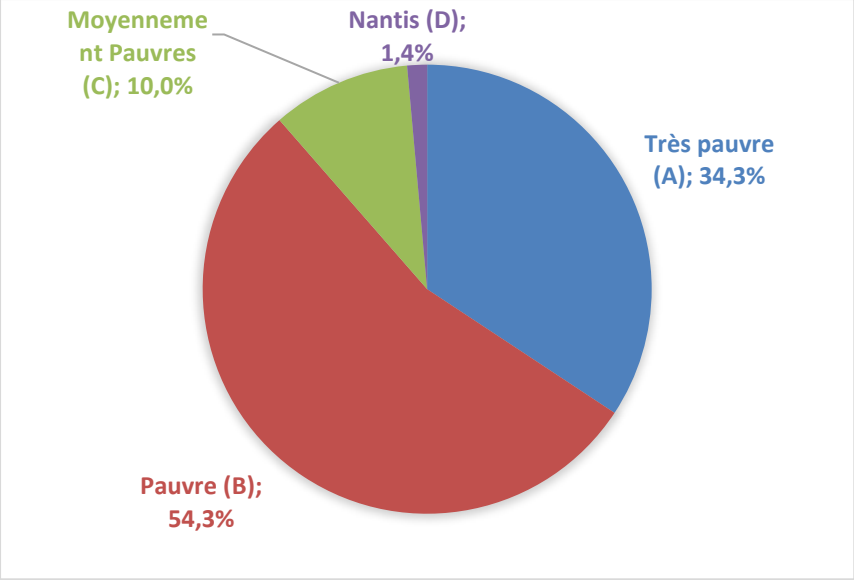

- ***Cohérence du projet kiehé par rapport aux stratégies gouvernementales et politiques publiques***

La conception du projet est fortement marquée par un alignement de ses objectifs, des modalités d'intervention et des effets escomptés avec les principales stratégies globales (PDES et I3N) et sectorielles (nutrition, prévention et gestion des crises alimentaires) du Gouvernement du Niger.

Ce projet s'aligne également sur le plan stratégique 2011-2015 de la Croix Rouge Nigérienne qui s'intègre parfaitement dans l'Initiative 3 N (les Nigériens Nourrissent les Nigériens). Ce projet s'intègre également sur le plan stratégique de la Croix Rouge de Belgique.

Le PDES à travers son troisième axe stratégique qui porte sur la promotion d'une sécurité alimentaire et un développement agricole durable précise « *la prise en compte spécifique de la résilience des populations contribue à la durabilité et l'inclusivité du développement et la promotion du développement social*». Le projet est cohérent avec la PNPS à travers son premier axe (sécurité alimentaire et nutrition) dont l'objectif est de « *renforcer et améliorer la gestion des catastrophes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnel* ».

Les objectifs du projet correspondent également aux axes d'interventions de l'initiative 3N notamment le troisième axe « *l'amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles* ».

De même, le projet contribue à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et plus particulièrement de l'ODD1 (éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde), de l'ODD2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable), l'ODD13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

Par rapport à la complémentarité, le projet, a pris en compte les interventions des autres acteurs de développement intervenant dans la zone même si des synergies n'ont pas été initiées. Cependant, les interventions antérieures de certains acteurs de développement ont été d'un appui bénéfique dans la mise en œuvre du projet. C'est notamment le cas du PAMED 2 (sécurité alimentaire), du programme ARMF/D (promotion de l'autonomisation des femmes), de HKI (santé-nutrition) et des Amis de Kièché (coopération décentralisée).

Par rapport à la collaboration avec les services techniques de l'Etat, le projet entretient de très bonnes relations avec les services techniques déconcentrés de l'Etat (agriculture, élevage, génie rural, santé publique) qui apportent une expertise et un suivi technique dans le cadre de la mise en œuvre des activités. Cependant, certaines faiblesses ont été constatées :

- un faible encadrement dans le cadre du suivi sanitaire des animaux d'embouche et de l'élevage naisseur ;
- une méconnaissance du mouvement Croix-Rouge par les services techniques de l'état, acteurs incontournables de la mise en œuvre du projet.

2.2. Efficacité du projet

L'efficacité concerne la relation Résultats / Objectif spécifique du projet et détermine dans quelle mesure les résultats du projet ont contribué à la réalisation de l'objectif spécifique « renforcer la résilience des communautés vulnérables dans sept (07) villages de la Commune Rurale de Kiéché ».

L'analyse de l'efficacité du projet se fera à travers les résultats atteints dans la réalisation de l'objectif spécifique. Partant, cela permettra d'évaluer l'efficacité du système de planification du projet, c'est-à-dire la pertinence même du montage du projet en relation avec l'objectif final.

2.1.1 Vérification de l'atteinte du résultat 1

Pour atteindre le résultat 1 « au sein des communautés ciblées, les ménages sont individuellement engagés dans l'amélioration de leurs propres conditions de vie », le projet a réalisé quatre (4) activités.

2.1.1.1 Activité 1 : promotion des variétés améliorées de mil et de niébé afin d'augmenter la productivité agricole

L'objectif du projet est de pouvoir atteindre 1 300 ménages à la fin du programme. En première année (2014), 500 ménages ont été ciblés et servis avec 7,5 tonnes de semences améliorées ; en 2ème année (2015) 500 ménages ciblés ont reçu 5,5 tonnes de semences améliorées. En 2016 (du 19 au 21 mai 2016), 300 ménages des sept (7) villages d'intervention du projet ont reçu 5 tonnes de semences améliorées (2,5 tonnes de mil HKP et 1 tonne de niébé KVX), 2 tonnes d'engrais NPK 15-15-15 et 300 sachets de fongicides.

L'indicateur selon lequel 1040 ménages (80% des 1300 ménages ciblés) ont augmenté leurs productions grâce aux semences améliorées est donc largement atteint parce qu'il est de 100% au terme du programme (2016). En effet, selon le rapport du suivi de

la campagne agricole 2015 de la Direction Départementale de l'Agriculture (DDA) de Doutchi, les rendements moyens par village au niveau des exploitants bénéficiaires des semences améliorées, varient de 244 (à Garin Beïdou) à 502 kg/ha (à Makoissa) pour le mil et de 52 (à Garin Beïdou) à 140 kg/ha (à Mazoubi) pour le niébé.
Ces mêmes rendements varient de 90 (à Tombon Gatao) à 273 kg/ha (à Mazoubi) pour le mil et de 44 (à Tombon Gatao) à 165 kg/ha (à Kiéché) pour les producteurs témoins n'ayant pas reçu les semences améliorées.

D'après ce rapport de suivi, le rendement moyen général est respectivement de 368 kg/ha pour le mil et de 85 kg/ha pour le niébé, au niveau des bénéficiaires des semences améliorées, contre 185 kg/ha pour le mil et 68 kg/ha pour le niébé, au niveau des parcelles témoins. Le tableau suivant indique la comparaison des rendements moyens.

Tableau N° 1 : comparaison des rendements moyens.

Variables	Rendements			Taux de croissance (%)	
	2014	2015	Témoins	2014/2015	Bénéficiaires/témoins
Mil	474	368	185	-22,4	+98,9
Niébé	108	85	68	-21,3	+25

Source: Rapport du suivi de la campagne agricole 2015, DDA-Doutchi, Décembre 2015

Ce tableau montre des taux de croissance négatifs quand on compare les résultats de l'année 2015 à ceux de l'année 2014, à savoir -22,4% pour le mil et -21,3% pour le niébé. Cela est dû, notamment au retard dans l'installation des pluies et leur abondance pendant que les cultures étaient à leurs premiers stades. Ces résultats sont conformes aux résultats provisoires du département de Doutchi, avec plus de 50% des villages agricoles ayant enregistré un déficit de plus de 50% selon ce rapport.
Cependant, la comparaison avec les rendements obtenus sur les champs emblavés avec des semences locales dans les mêmes conditions climatiques, montre des taux positifs de l'ordre de +98,9% pour le mil et +25% pour le niébé (soit une augmentation moyenne de 61,95% de la culture associée).

Au regard de ces résultats, nul doute que l'appui aux producteurs à travers les semences améliorées, a contribué à améliorer la production agricole et à augmenter le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire. Les résultats de l'enquête ménage d'août 2016 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau N° 2 a et b : Nombre de mois d'autosuffisance alimentaire avant et après l'utilisation des semences améliorées.

(a) Nombre de mois d' autosuffisance alimentaire avant l'utilisation des semences améliorées :	
	Pourcentage
Un moi	40,7
Deux mois	28,8
Trois mois	30,5
Total	100,0

(b) Nombre de mois d' autosuffisance alimentaire après l' utilisation des semences améliorées :	
	Pourcentage
Un moi	20,4
Deux mois	29,8
Plus de trois mois	49,8
Total	100,0

Source : enquête ménage d'août 2016 réalisée dans les 7 villages

A la lecture des tableaux ci-dessus, on constate que le nombre de mois d'autosuffisance alimentaire avant l'utilisation des semences améliorées est de 3 mois pour 30,5% des ménages enquêtés contre 49,8% des ménages après avoir utilisé les semences améliorées.

Pour toutes les communautés rencontrées, l'appui en semences améliorées de mil et de niébé représente incontestablement l'activité la plus appréciée, car elle touche notamment les ménages les plus vulnérables (très pauvres et pauvres) au niveau du point sensible et a eu un effet immédiat sur leur bien-être, au moment le plus critique de l'année.

Cette activité contribue donc à construire des communautés résilientes et participe à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD2 « Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable ».

2.1.1.2 Activité 2 : Développement du maraîchage comme source de revenus et d'amélioration de la consommation alimentaire

Le développement du maraichage dans la zone du projet concerne les anciens sites de Bakin Tapki et de Rey-Rey mais aussi les nouveaux sites de Makoissa et de Mazoubi. En première année du projet, quatre (04) blocs de clôtures grillagées ont été installés, 19 puits maraichers, dont 6 à Mazoubi et 13 à Makoissa ont été foncés.

Par rapport à la superficie emblavée, on constate une nette amélioration. En effet, de 8,17 ha en 2014-2015, cette superficie est passée à 10,46 ha pour la campagne 2015-2016 sur l'ensemble des 4 sites. Une augmentation du nombre des exploitants a été également constatée : de 392 exploitants pour la campagne 2014-2015, ce nombre est passé à 516 exploitants dont 71% de femmes pour la campagne 2015-2016 comme illustré dans le tableau ci-après.

Tableau N° 3 : Situation de la mise en valeur des sites de la campagne 2015-2016

Site	Superficie potentielles (ha)	Superficie emblavée (ha)	Nombre d'exploitants		
			Hommes	Femmes	Total
Bakin Tapki	7	4,94	30	90	120
Rey-rey	5	4,29	89	178	267
Makoissa	3	0,22	11	37	48
Mazoubi	1	0,99	21	60	81
Total	**16**	**10,46**	**151**	**365**	**516**

Source: *Rapport partiel du suivi de la campagne maraichère par la Direction Départementale de l'agriculture de Doutchi, mars 2016*

L'appui aux activités collectives liées au maraichage, au-delà d'accroître le revenu des exploitants, aurait pu susciter un renforcement organisationnel si l'exploitation était collective ; c'est-à-dire si tous les membres des groupements sont exploitants des sites. Le système de gestion collective mis en place ne fonctionne pas bien et l'exploitation des parcelles est individuelle au niveau des 4 sites visités. Ce qui fait que la responsabilité des sites n'est pas collective, elle n'engage que les exploitants du site qui peuvent changer d'une année à une autre. Les autres membres du groupement qui ne sont pas exploitants ne se sentent aucunement concernées par cette activité.

En plus, les conditions ne sont pas créées pour pérenniser les équipements réalisés (puits maraichers, grillage) quand on sait que les sites sur lesquels ces aménagements sont réalisés appartiennent à des propriétaires fonciers qui ont prêté ces sites aux groupements de maraichage pendant la saison sèche et le récupèrent pendant la saison des pluies. L'accès à ces sites ne se fait pas sur la base des prêts sur une longue durée (5 à 10 ans renouvelables). Il se pose donc un problème de sécurisation ou protection des droits de propriété ou d'usage qui pourrait aboutir à d'éventuels litiges sur l'appropriation du terrain qui conduisent souvent soit à la perte de propriété ou de la perte de droit d'usage. La question de pérennité se pose avec surtout les plantes comme le moringa, l'aubergine, le poivron, le piment dont la production est permanente toute l'année.

Il ressort de ce qui précède que l'accès et la disponibilité des produits maraichers dans les villages participent au renforcement de la résilience des communautés. En effet, l'exploitation des 4 sites maraichers a contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les aidant à produire une alimentation supplémentaire, à générer des revenus, à promouvoir une bonne santé et ainsi minimiser les conséquences d'une éventuelle crise alimentaire. La production maraichère constitue donc une réponse contre la pauvreté en mettant en œuvre au profit des femmes et leurs familles des opportunités susceptibles de générer des revenus et de promouvoir socialement les femmes dans leurs communautés.

2.1.1.3 Activité 3 : Relance du système traditionnel habbanayé pour la reconstitution d'un cheptel de chèvres rousses

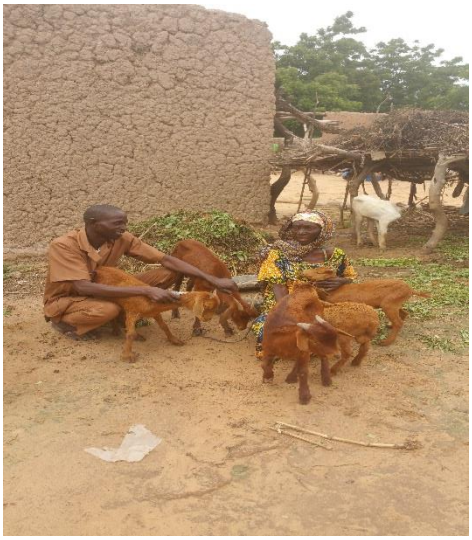

Le projet avait distribué au mois d'août 2014, 630 caprins (420 chèvres et 210 boucs) à 210 ménages-femmes vulnérables en kit de 3 animaux par ménage (2 femelles et 1 mâle). Mais au moment de la quarantaine (période d'observation, de déparasitage et de bouclage des animaux avant la distribution), il y'a eu quelques décès.

Le nombre de caprins distribué est passé de 630 en 2014 à 954 en juin 2016 soit un taux de rétrocession de 33,96%. En juin 2016, il y a eu 318 ménages qui ont bénéficié des caprins sur les 535 ménages prévus à la fin du projet soit un taux d'évolution de 59,43%.
Ce faible taux de rétrocession pourrait s'expliquer par le fait que l'UGP et le service départemental d'élevage n'ont pas mis en place un système de suivi des animaux en cas de mortalité, de perte ou d'égarement non justifié et attesté.

La rétrocession des caprins a commencé durant le mois de décembre 2015 et a continué jusqu'en juin 2016, date à laquelle la rétrocession s'est arrêtée parce que tous les 210 ménages bénéficiaires des caprins ont rétrocédé leurs animaux selon l'UGP. Au terme du programme, 108 nouvelles femmes ont reçu chacune un kit composé d'un bouc et de 2 chèvres soit 324 animaux.

La mission d'évaluation a révélé des aspects positifs et les faiblesses ou risques dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité élevage.

Points forts :

- Le habbanayé est une stratégie ancienne d'entraide au niveau des communautés sous forme de prêt d'animaux, qui permet aux ménages ayant perdu leur fortune de reconstituer un cheptel. L'activité du projet (redynamisation du habbanayé) s'inspire de cette stratégie et vise à appuyer, sous une forme propice, la reconstitution d'un capital productif au niveau des ménages, notamment les plus vulnérables ;
- L'activité « diffusion de la chèvre rousse » vise à améliorer la productivité animale. La vente des animaux constituant une des principales sources de revenus pour combler le déficit alimentaire, le projet a jugé important de reconstituer le cheptel des plus vulnérables ;
- Le choix de la chèvre rousse se justifie par ses caractéristiques de reproduction notamment sa plus grande prolifération et sa bonne production laitière. Ces caractéristiques sont relatives à la précocité de reproduction (10-14 mois), l'intervalle entre 2 mises bas (8 à 9 mois) et la durée de gestation (5 mois) et la production laitière moyenne (2 litres par jour). Cependant, il est important de préciser que les bénéficiaires rencontrés ne consomment pas le lait des chèvres à cause des préjugés (lèpres, maladies de peau) ;

- Une attention particulière est accordée aux femmes chefs de ménage, qui représentent une grande partie des ménages les plus vulnérables et qui sont le groupe cible prioritaire pour cette activité ;
- Le système mis en place vise à octroyer 3 animaux, dont deux femelles, de préférence gestantes, que la femme bénéficiaire remet après sevrage à une autre femme. L'organisation de cette remise est surveillée par un comité de gestion ;
- Cette activité très populaire, répondant à une forte demande sociale. Réservée aux femmes, cette activité confère une place de choix à celles-ci qui seraient assurément bien moindre si le projet avait laissé la liberté entre les sexes. La décision de s'adresser aux femmes semble acceptée par les hommes.
- Le choix des petits ruminants correspond bien aux stratégies de reconstitution des ménages pauvres, notamment si on s'adresse aux femmes ;
- La constitution de petits groupes de femmes au sein desquels les unes reçoivent des bêtes et les autres attendent et font pression pour obtenir à leur tour des animaux (après sevrage) est une formule à priori intéressante. Si ces petits groupes de proximité sont maintenus vivants, ils peuvent par ailleurs favoriser les échanges et les concertations entre les femmes ;
- La recapitalisation contribue incontestablement à rehausser le statut social des femmes vulnérables (dignité, fierté, reprise de l'espoir) ;
- Les petits ruminants représentent enfin un potentiel de sécurité alimentaire : apport de revenus, occasionnellement viande, etc.

Points faibles :

- La race chèvre rousse est moins résistante que la race locale et nécessite plus d'efforts en alimentation complémentaire (résidus de récolte etc.).
- Un fort taux de mortalité des chèvres rousses est constaté: 106 mortalités sur les 630 animaux soit 16,83%. Ce fort taux de mortalité s'explique selon la Direction Départementale de l'Elevage de Dogondoutchi par le stress du transport vécu par les animaux de Maradi à Kiéché et les mauvaises conditions d'alimentation pendant la période de quarantaine ; il se pose également un problème de suivi par les services techniques, tel que relevé dans les rapports de mission de supervision.
- Le rythme de la rétrocession des animaux semble être lent vu les caractéristiques de reproduction de la chèvre rousse (précocité de reproduction (10-14 mois), intervalle entre 2 mises bas (8 à 9 mois). En effet seulement 108 femmes ont pu recevoir des animaux (324 sur 3 ans), les autres attendent leur tour. Une formidable attente a été créée dans le milieu : le projet sera-t-il en mesure de la satisfaire ? Que se passerait-il si au cours de la prochaine phase le projet décidait de modifier sa stratégie ?
- Il n'est pas sûr, à l'intérieur des groupes des bénéficiaires visités, que les femmes bénéficiaires soient systématiquement prises parmi les plus vulnérables selon certaines bénéficiaires rencontrées. La présence d'épouses de responsables ou de femmes proches de ces derniers parmi les bénéficiaires montre que la distribution de nouvelles têtes reste sous le contrôle des hiérarchies sociales en place, y compris parmi les femmes.
- Si le tirage au sort a été préconisé pour sélectionner les groupes bénéficiaires, il est étonnant qu'on retrouve chaque fois parmi les bénéficiaires les femmes les plus proches des leaders locaux. Cette remarque doit cependant être nuancée car la mission n'a pas la prétention d'avoir contacté un échantillon représentatif de la réalité.

- Le scénario de rotation ne semble pas encore très clair au niveau des acteurs impliqués (communautés, projet, services techniques) parce que les règles du jeu ne sont pas clairement fixées car la notion du « prêt temporaire » devrait être développée pour identifier le propriétaire « moral » des animaux « rétrocédés » (le projet ou le service de l'élevage). L'identification du propriétaire moral des animaux pourrait empêcher le bradage des animaux par les bénéficiaires ;
- L'impact au sein de chaque ménage par rapport à une dynamique de recapitalisation reste pour l'instant incertain du fait de l'absence des stratégies véritables/perceptibles de reconstitution de cheptel au niveau individuel.

Il résulte de ce qui précède que grâce au habbanayé, le capital bétail du village s'est nettement amélioré et les ménages pauvres sont désormais propriétaires des caprins. On constate également la joie les ménages bénéficiaires car ils savent qu'ils ont de quoi tirer divers profits. Les bénéficiaires des caprins sont devenus résilients car ils ont la capacité d'affronter l'incertitude et de réagir au changement grâce au habbanayé.

2.1.1.4 Activité 4 : Développement de l'embouche ovine comme activité génératrice de revenus

Rappelons que le projet avait distribué 140 béliers en 2014 à 140 ménages et 170 béliers à 170 ménages en 2015. Pour les béliers de 2014, tous les bénéficiaires ont remboursé à l'exception de ceux du village de Rey-rey où certains n'ont pas encore remboursés parce que les animaux ont été revendus à perte. Des nouveaux béliers ont été achetés et distribué à de nouveaux ménages avec les crédits remboursés de l'opération de 2014. Pour les béliers de 2015, les comités de gestion sont entrain de recouvrer les crédits afin de pouvoir payer d'autres béliers dans les prochains jours. Le tableau suivant indique le nombre des ménages qui ont bénéficié de l'activité des béliers

Tableau N°4: Nombre de ménages qui ont bénéficié de béliers

	Nombre de béliers distribués	**Nombre de ménages qui ont bénéficiés des béliers**
Les béliers de 2014	140	135
Les béliers de la rétrocession de 2014	131	131
Les béliers de 2015	170	170
Les nouveaux béliers achetés avec le recouvrement des crédits de 2015	114	114
Total	**555**	**550**

Source: UGP Juin 2016

Le nombre de béliers achetés et distribués par le projet est passé de 140 en 2014 à 555 en 2016 soit un taux de rétrocession de 74,77%. En juin 2016, 550 personnes vulnérables génèrent de revenus grâce à cette activité sur les 800 prévues à la fin du projet soit un taux d'évolution de 68,75%.

Les béliers ont été également distribués aux hommes alors que l'activité vise exclusivement les femmes. Sur les 550 bénéficiaires, on dénombre 135 hommes (bénéficiaires de 2014).

Selon les membres du comité embouche, les bénéfices varient de 10 000 F cfa à 20 000 F. Grace à ces bénéfices, la plupart des bénéficiaires pratique des AGR (vente de sucre, thé, pétrole, tabac, sel, piment, cubes maggi.

Pour rendre l'activité viable et pérenne pour les bénéficiaires, l'UGP a mis en place des comités de gestion qui ont changé le mode de remboursement des animaux en 2015. Avec le même crédit le bénéficiaire fait jusqu'à 2 cycles c'est-à-dire au lieu de rembourser la totalité du crédit d'emblée, le bénéficiaire rembourse la moitié du crédit après la première vente. Avec le reliquat, il achète un autre bélier qui sera engraissé et vendu également. Ce n'est qu'avec cette deuxième vente que le bénéficiaire rembourse la moitié restante du crédit. Cette méthode a été appréciée par les bénéficiaires car, selon eux, cette méthode leur permet d'avoir un fonds avec lequel elles peuvent démarrer une activité génératrice de revenue

La mise en place de ces comités a eu des effets positifs sur l'achat des béliers :

- Au lieu de 140 béliers à acheter comme prévu dans le document du projet, 170 béliers ont été achetés et distribués à 170 ménages. Soit un taux de réalisation de 121%.
- Les bénéficiaires ont participé à l'achat des animaux. Donc, ils ont choisi le type d'animaux qu'ils veulent engraisser. Les béliers ne leurs ont pas été imposés.
- Les animaux sont devenus moins chers pour les bénéficiaires. Les béliers de 2014 ont été remboursés à hauteur de 50 000 F cfa par bélier, alors que cette année, les prix de remboursement varient de 45 000 F cfa à 33 000 F cfa. Ce qui est très important pour ceux qui vont rembourser les béliers.

Au vu de tout ce qui précède et malgré certaines insuffisances constatées, le résultat 1 est atteint car les ménages vulnérables ont renforcé leur résilience à travers la reconstitution sociale du cheptel caprin, l'embouche ovine et l'accès aux semences améliorées de mil et niébé, aux produits maraichers.

2.1.2 Vérification de l'atteinte du résultat 2

Pour atteindre le résultat 2 « Les communautés ciblées sont informées, organisées et collectivement organisées dans la réduction de leurs vulnérabilités », le projet a réalisé cinq (5) activités.

2.1.2.1 Activité 1 : Appui à la création et à la structuration des organisations villageoises de développement (groupements)

Le projet avait mis en place 22 groupements/comités. Les plus actifs sont les groupements du secteur du maraichage, de habbanayé, d'embouche ovine, de banques de Céréales et des points d'eau. Tous ces comités disposent d'agréments délivrés par la Mairie de Kiéché qui ont permis à certains comités (banque de céréales) d'ouvrir des comptes d'épargne dans les banques à Doutchi.

La reconnaissance des groupements est certes une étape dans l'autonomisation des groupements, mais elle n'est pas toujours un facteur de renforcement organisationnel en elle-même. Pour ce faire, elle devrait s'insérer dans une stratégie d'évolution des groupements. Cependant, elle concourt à la structuration du groupement en ce sens qu'elle impose l'élaboration de textes réglementaires qui donnent l'orientation des pratiques et fonctionnement au sein du groupement. Il est donc utile de se poser la question suivante : doit-elle intervenir pendant la phase de structuration ou de renforcement ?

Les activités pratiquées par ces groupements sont pour la plupart peu structurantes et elles se révèlent peu opérationnelles dans le cadre de groupements qui s'organisent autour d'un intérêt commun souvent d'ordre matériel. Elles ne cherchent pas forcément le renforcement des capacités organisationnelles du groupe, mais celui du bureau chargé d'opérer au nom de tous les membres. C'est le cas des banques céréalières, des activités d'exploitation des sites maraîchers. Ces activités comportent des moments forts à des périodes précises (soudure, récolte). Ces activités nécessitent peu de rencontres par an et les prises de décisions les concernant se faisant essentiellement juste avant la réalisation de l'activité. Dans ce cas la formation en gestion des membres du bureau est suffisante pour conduire à bien cette activité ; ce procédé n'exclut pas les possibilités de contrôle interne qui se résumeraient au comptage ou à la vérification du stock si tout se passe comme convenu dans le cas de la banque de céréale.

Actuellement, tous ces comités fonctionnent mais au ralentit car la grande majorité des membres sont analphabètes, et ne savent ni lire ni écrire. En plus, la jeunesse de ces organisations n'est pas toujours une garantie de compétence.

L'analphabétisme est prédominant dans la zone, et notamment au niveau des membres des différents comités. Le besoin en alphabétisation fonctionnelle est donc réel.

L'appui à la structuration des organisations villageois est une activité qui renforce la résilience communautaire parce que grâce à la mise en place des différents comités, les communautés bénéficiaires sont organisées et sont capables d'identifier leurs problèmes, d'établir leurs priorités et d'agir.

2.1.2.2 Activité 2 : Sensibilisation des communautés en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition

L'activité de sensibilisation des communautés en santé préventive et sur les actions essentielles de nutrition a commencé par l'identification des volontaires communautaires. Cette identification a permis de retenir 14 volontaires (2 volontaires par village : un homme et une femme) et 2 superviseurs qui sont rattachés aux CSI de Kiéché et de Bakin Tapki.

Les volontaires ont été formés dans divers domaines et équipés en matériels de sensibilisation (kits de sensibilisation) et en matériels de suivi et de collecte des données (fiches et cahiers). Les kits de sensibilisation sont constitués de nattes pour que l'assistance puisse s'assoir, un matériel de cuisine pour les démonstrations

culinaires et du matériel pour les démonstrations d'hygiène et assainissement (savons, balaies, etc.).
Les volontaires communautaires des villages font des visites à domicile et dans les marchés ou au niveau des grands regroupements pour des séances de causerie selon les thèmes liés à la santé, à la nutrition et à l'hygiène et assainissement.

Ces formations-recyclages avaient pour but de renforcer les connaissances des volontaires communautaires et des agents de santé sur l'utilisation des techniques de dépistage actif, de référence/contre référence, de communication et sur les Actions Essentielles en Nutrition afin d'améliorer la santé de la mère et de l'enfant dans le cadre du Projet. Le tableau suivant donne la situation des états nutritionnels des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes pour les périodes de Janvier 2015 à juin 2016.

Tableau N°5: Situation des états nutritionnels des enfants de 6 à 59 mois et des femmes enceintes et allaitantes pour les périodes de Janvier 2015 à juin 2016**.**

Etat nutritionnel	Enfants dépistés	Enfants référés	% référés	Femmes dépistées	Femmes référées	% référées
Jan. à Mars 2015	2 917	344	**11,79%**	666	121	**18,17%**
Avril à Juin 2015	2 012	203	**10,09%**	527	100	**18,98%**
Juillet à Sept. 2015	1 981	219	**11,06%**	539	93	**17,25%**
Octobre à Décemb. 2015	1 550	212	**13,68%**	437	84	**19,22%**
Janvier à mars 2016	1 864	212	**11,37%**	508	90	**17,77**
Avril à juin 2016	1 879	219	**11,65%**	581	103	**17.72%**

Source: *Rapports superviseurs communautaires, Janvier 2015 à juin s2016*

A la lecture de ce tableau de comparaison, on constate qu'il y'a une amélioration par rapport non seulement au nombre d'enfants et femmes dépistés mais aussi à leur référencement au niveau des CSI. Même si le pourcentage des référencements a légèrement augmenté pour le deuxième trimestre de l'année 2016, que ce soit au niveau des enfants ou des femmes, on remarque très bien à travers le tableau qu'il y'a une baisse du nombre des enfants et des femmes dépistées où référencés. Ce qui veut dire qu'à travers les séances de sensibilisation que font les volontaires de façon continuelle, il y'a une prise de conscience de la population par rapport à l'entretien de leurs enfants où des femmes. Il n'y'a de moins en moins d'enfants et femmes dépistés, ce qui implique aussi la baisse des personnes référencées de janvier 2015 à avril 2016.

Le dépistage concerne les enfants de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les femmes allaitantes. Une fois que la personne a été dépistée, selon la couleur du périmètre brachial (PB), elle est soit référée au Centre de Santé Intégré (CSI) soit elle reçoit des conseils pour améliorer son alimentation. Lors du dépistage, la décision du volontaire dépend des couleurs suivantes :

- La couleur rouge indique les malnutris sévères. Tout enfant qui tombe dans cette couleur est automatiquement référé au CSI.
- La couleur jaune indique les malnutris modérés. Toute femme ou enfant sous cette couleur n'est pas référé, mais reçoit des conseils pour améliorer son alimentation ou celle de son enfant.
- Quant à la couleur verte elle indique qu'il n'y'a pas de malnutrition. N'empêche que la femme reçoit des conseils pour améliorer/maintenir son alimentation et celle de son enfant.

Il ressort de ce qui précède que grâce aux séances de sensibilisation des communautés en santé préventive et aux actions essentielles de nutrition, les communautés bénéficiaires disposent de connaissances dans les domaines de la santé et de la nutrition. Les connaissances acquises dans ces domaines favorisent le renforcement de la résilience en ce sens que les communautés bénéficiaires sont capables d'évaluer, de gérer et de contrôler les risques sanitaires auxquelles elles sont exposées.

2.1.2.3 Activité 3 : Construction/réhabilitation de 8 points d'eau potable

Le projet a réalisé de 2 puits villageois neufs et réhabilité 6 anciens puits villageois.
Les puits sont dans des états satisfaisants et font la fierté des 11 450 bénéficiaires de ces 4 villages. Grâce à ces puits les souffrances des populations pour la recherche de l'eau ont été considérablement réduites. Les femmes perdent moins de temps à la recherche de l'eau actuellement dans les villages d'intervention du projet que de par le passé. Le tableau suivant donne la situation des puits villageois neufs et réhabilités

Tableau N° 6: situation des puits villageois neufs et réhabilités

Villages	Fonçage puits neufs	Réhabilitation	**Total**
Garin Beïdou	1	1	**2**
Mazoubi	0	2	**2**
Tombon Gatao	1	1	**2**
Rey-Rey	0	2	**2**
Total	**2**	**6**	**8**

Source: *DDH/A Dogondoutchi, rapports de suivi, décembre 2014*

Au niveau de chaque village, et par puits, il y'a un COGES qui s'occupe de l'entretien des puits. Cependant, la mission d'évaluation n'est pas arrivée à bien appréhender le fonctionnement des comités de gestion, leur composition, leur rôle exact, les pratiques de paiement ou non de l'eau. Ces questions sont pourtant décisives pour l'avenir. Un besoin de clarification apparaît nécessaire avant d'aller plus loin. Il faudrait savoir en particulier si les comités de gestion sont seulement "les enfants des projets" et durent

le temps des projets ou s'ils sont vraiment intégrés dans le milieu. Il faudrait vérifier également dans quelle mesure ils constituent ou non un paravent à l'appropriation des puits. En attendant, la question de la gestion des points d'eau a toute sa raison d'être si on veut se préserver des deux situations extrêmes et opposées que sont, d'un côté, l'appropriation exclusive du puits et, de l'autre, l'accès totalement libre et dénué de règles. Entre ces deux excès, l'espace de négociation doit permettre des compromis pour faciliter la gestion et la pérennisation des points d'eau.

L'accès à l'eau contribue à construire des communautés résilientes et participe à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD6 « Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

2.1.2.4 Activité 4 : Mise en place de 4 banques de céréales communautaires

Le projet avait construit 4 Banques Céréalières (BC) à Garin Beïdou, Bakin Tapki, Tombon Gatao et Tshallé/Makoissa. Toutes ces 4 BC ont été approvisionnées chacune par un stock de 10 tonnes de céréales (mil et sorgho ou maïs).
Les 4 BC ont ouvert des comptes d'épargne pour la sécurisation de l'argent.
Actuellement, les BC de Garin Beïdou et Tshallé ont vendu tout leur stock. Le tableau suivant donne les détails du stock initial et les montants en caisse.

Tableau N° 7: situation du stock initial et des montants en caisse

Villages	Stock initial			
	Mil	Maïs	Total	Montant en caisse
Garin Beïdou,	90 sacs	10 sacs	100 sacs	1 157 825 FCFA
Bakin Tapki	90 sacs	10 sacs	100 sacs	1 300 000 FCFA
Tombon Gatao	90 sacs	10 sacs	100 sacs	1 267 000 FCFA
Tshallé/Makoissa	90 sacs	10 sacs	100 sacs	1 237 000 FCFA

Source : comités de gestion des BC, août 2016

Les points forts :

- La mission d'évaluation constate que la BC joue un rôle dans la lutte contre la vulnérabilité. En effet, le rôle principal de ces BC est de doter les villages de stock de sécurité (de céréales) de proximité surtout en période de soudure, c'est-à-dire la période allant de mai à septembre. Elle est dite période de soudure, car durant cette période les populations villageoises ont presque fini de consommer leur production

de l'année passée et la nouvelle campagne agricole n'a pas commencé à donner ses fruits. C'est la période la plus critique pour les bénéficiaires.

- La BC assure un réel service de proximité tout en faisant économiser du temps, des déplacements et de nombreuses tracasseries liées aux voyages transfrontaliers (Nigéria).
- La vente en détail (à la *tia)* permet l'accès des pauvres qui ne sont pas en mesure d'acheter de grosses quantités à la fois.
- Indirectement, l'action contribue à protéger le cheptel familial, les coûts de recherche et d'acheminement des céréales étant moindres qu'auparavant.

Les risques :

- La capacité comptable est généralement faible. Un gros effort de formation est requis pour parvenir à une véritable maîtrise locale des comptes sur la base d'un enregistrement simplifié mais réel des entrées et des sorties.
- Une attention particulière est à accorder à la fixation de prix de vente. En effet, le prix de la tia de mil varie d'un village à un autre. Par exemple à Tombo Gatao, la tia est vendue à 375 F cfa alors que dans le village de Bakin Tapki elle est vendue à 475 F cfa soit une différence de 100 F. Ce prix (475 F) relativement élevé pénalise les plus démunis.

2.1.2.5 Restauration des sols dégradés par la confection de demi-lunes

Compte tenu de la dégradation avancée des terres agricoles, les bénéficiaires ont été amenés à faire des travaux de restauration de ces terres par la confection de demi-lunes agricoles pour accroitre la fertilité et réduire les érosions éoliennes et hydriques. La demi-lune est un ouvrage composé d'un bassin en demi-cercle utilisée en général pour l'aménagement de terrains de 0 à 3% de pente en vue de :

- ✓ Récupérer des terres à des fins agro-sylvo-pastorales ;
- ✓ Augmenter la disponibilité en eau pour les plantes ;
- ✓ Réduire le ruissellement des eaux pluviales et l'érosion des sols et favoriser l'infiltration.

Ainsi, 15 660 demi-lunes (DL) agricoles ont été confectionnées. Ces DL ont été renforcés avec l'apport de la fumure organique. Les bénéficiaires ont été rémunérés à 1 300 F cfa par jour pour 15 jours de travail.

L'activité de récupération des terres dégradées a concernée 348 ménages, dont 104 à Makoissa et 244 à Tombon Gatao. En plus de ces ménages identifiés, des encadreurs, membres des comités de gestion des sites ont été également ciblés et formés.

L'objectif initial de cette activité c'est d'augmenter la productivité des champs de labour. Mais, très peu de DL ont été emblavées, car les bénéficiaires n'étant pas habitués à semer dans des DL malgré les différentes sensibilisations faites en leur faveur. C'est ce qui explique que les DL au niveau de ces 2 villages a été une réussite parce que le fourrage a bien donné. Mais pour le moment aucune décision n'est prise par les comités de récupération des terres par rapport à l'utilisation de ce fourrage. Pourtant des réflexions doivent être menées dans le sens de la création d'une banque d'aliments bétail ou de la vente de ce fourrage.

Au vu des activités réalisées, on peut conclure que le résultat 2 est atteint parce que les bénéficiaires ont amélioré leur accès aux services sociaux de base (eau, santé-nutrition, alimentation) malgré les insuffisances constatées.

2.1.3 Vérification de l'atteinte du résultat 3

Pour atteindre le résultat 3 « les capacités de la Croix-Rouge nigérienne et des partenaires de mise en œuvre sont renforcées », le projet a réalisé six (6) activités.

2.1.3.1 Activité 1 : Identification et suivi de 16 volontaires communautaires dans les 7 villages

Deux (2) superviseurs et 14 volontaires communautaires ont été identifiés et organisés au mois de Juin 2014. Les 14 volontaires communautaires ont été identifiés dans les 7 villages soit 2 volontaires par village (1 volontaire de genre masculin et 1 volontaire de

genre féminin). Les 2 volontaires superviseurs ont été identifiés au niveau de 2 centres de santé soit 1 volontaire superviseur par centre de santé intégré.

Les 14 volontaires sont supervisés par le volontaire superviseur, le chef du centre de santé intégré et les responsables au sein du département santé au siège de la CR Nigérienne.

L'identification et l'organisation des volontaires communautaires est une bonne approche parce qu'elle a permis de valoriser les compétences locales. Grâce à cette approche les communautés bénéficiaires sont responsabilisées, se sentent utiles et apportent le meilleur d'elles-mêmes.

L'implication des communautés dans la mise en œuvre du projet est effective à travers la mise en place des 16 volontaires communautaires parce qu'en tant que partenaires du projet, ces volontaires ont pour responsabilité de mettre en œuvre les activités du projet au niveau communautaire. En effet, le projet a intégré différents éléments dans sa conception en vue d'assurer la mobilisation communautaire. Ces éléments sont :

- Des processus participatifs impliquant et responsabilisant toutes les parties prenantes : les autorités administratives et coutumières, les agents techniques de l'Etat et les communautés villageoises (notamment dans l'identification de leurs propres priorités de développement local) ;
- L'autonomisation des communautés notamment par le biais de divers comités communautaires de gestion (groupement de femmes pour les activités de maraîchage et comités en charge de l'*habbanayé*, de l'embouche ovine et des banques de céréales);
- L'engagement à la participation égale des femmes dans les activités du projet, notamment au sein des comités communautaires et autres structures décisionnelles. Des mesures spécifiques ont été prises pour améliorer l'égalité et la participation effective des femmes dans les activités du projet telles que:

    - L'identification et la mise en place d'activités ciblant essentiellement les femmes telles les activités de promotion des Actions Essentielles de Nutrition (dont l'allaitement exclusif jusque 6 mois), le maraîchage et le *habbanayé*. Pour les autres activités telles que la promotion de variétés améliorées de mil et de niébé et l'embouche ovine, les critères de sélection des bénéficiaires ont privilégié les femmes chef de ménage.
    - La promotion d'une représentation équilibrée des sexes parmi volontaires de la CRN impliqués dans le projet et au sein des différents comités communautaires de gestion (*habbanayé*, banque de céréale.

2.1.3.2 Activité 2 : Formation et équipement des 16 volontaires communautaires et de 7 agents de santé sur la santé et les Actions Essentielles en Nutrition (AEN)

Les 16 volontaires ont reçu dans le cadre du projet une formation en 2014 et un recyclage en 2015, sur la sécurité alimentaire et la sensibilisation communautaire en santé-nutrition. Ils ont reçu en 2016 une autre formation sur les volontaires polyvalents. Ces volontaires ont été également équipés en matériels de sensibilisation (kits de sensibilisation) et en matériels de suivi et de collecte des données (fiches et cahiers) et des kits de démonstration culinaire. En plus des volontaires communautaires, les 2 chefs de centre de santé intégré (CSI) de Bakin Tapki et de Kiéché et les 3 agents des cases de santé (Mazoubi, Makoissa et Rey-Rey) ont aussi reçu la formation et le recyclage sur les Actions Essentielles en Nutrition.

Les volontaires sont très importants dans la vie actuelle des bénéficiaires du projet. Ces volontaires, en plus du référencement et contre référencement, sensibilisent les femmes et les hommes sur tous les thèmes des Action Essentielles en Nutrition (AEN) :

- Allaitement maternel immédiat et exclusif jusqu'à 6 mois et ses avantages,
- Promotion de la nutrition adéquate de la femme enceinte et de l'enfant de 6 à 24 mois,
- Promotion de la consommation de sel iodé par tous les membres de la famille,
- Promotion de la prise de Fer, Acide Folique et prévention de l'anémie chez les femmes et les enfants,
- Prévention de l'avitaminose A chez les femmes et les enfants,
- Reconnaissance des signes de danger du paludisme, de la diarrhée et des infections respiratoires aigües,
- Utilisation des services de santé préventifs (prise en charge des enfants malnutris, vaccination, déparasitage, supplémentation en fer et en iode),
- Le lavage des mains au savon aux moments opportuns,
- Hygiène générale (alimentaire, corporelle, vestimentaire, milieu),
- Séance de démonstration culinaire,
- Visite à domicile.

Selon l'étude de base réalisée en 2014, 40% des mères connaissent jusqu'à cinq des sept actions essentielles en Nutrition, 20% en connaissent quatre. En 2016, 90% des mères connaissent jusqu'à cinq des sept actions essentielles en Nutrition, 10% en connaissent quatre selon l'enquête ménage d'aout 2016.

2.1.3.3 Activité 3 : Amélioration et équipement des 2 centres de santé intégré (CSI de Kiéché et Bakin Tapki)

Parmi les 7 villages ciblés, 2 villages (Kiéché et Bakin Tabki) possèdent un centre de santé intégré (CSI). Chaque centre de santé comprend une salle de consultation générale, une salle d'accouchement et une pharmacie.

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux soins, le projet a financé la clôture du mur du CSI de Kiéché ainsi que la construction du hangar du CSI de Bakin Tapki. Le projet a payé et livré, en 2015, des consommables médicaux et 2 tables d'accouchement au niveau des 2 centres de santé intégrés (CSI) de Kiéché et de Bakin Tapki.

2.1.3.4 Activité 4 : Formation en planification, suivi-évaluation et en rapportage des cadres et volontaires responsables de la mise en œuvre du projet

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une série de formations (planification, suivi-évaluation, gestion axée sur les résultats) a été organisée à l'endroit des différents acteurs intervenants dans la mise en œuvre de ce projet (services techniques, cadres de la croix rouge et UGP).

Le projet a développé une stratégie basée sur le partenariat qui a permis d'impliquer des partenaires variés. La collaboration avec les services techniques est sans nul doute une réussite du projet qui a pu acquérir l'alliance stratégique de l'administration, des services techniques et aussi des projets de la zone. Le projet s'est ainsi taillé une place importante dans l'environnement institutionnel régional.

Le partenariat a incontestablement entraîné une bonne synergie en particulier à travers la mise en place d'un comité de pilotage regroupant les responsables de la Croix Rouge à différents niveaux (national, régional, sous régional), les représentants des services techniques et des autorités locales.
Le projet a réalisé un travail de synergie important et pertinent avec les services techniques (Agriculture, Elevage, Santé, Hydraulique, et Environnement). Les compétences de ces services ont généralement été utilisées par le projet à la satisfaction générale.

2.1.3.5 Activité 5 : Formation en sécurité alimentaire et nutrition des cadres et volontaires responsables de la mise en œuvre du projet

Cette activité a été réalisée en août 2014 à Doutchi et a vu la participation du maire de Kiéché, des volontaires de la CRN et des différents services techniques impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des réalisations du projet.
La formation a permis aux uns et aux autres de comprendre le concept de l'intégration de la sécurité alimentaire dans les programmes et projets de nutrition. Elle a aussi permis aux participants de comprendre non seulement l'idée d'intégration et de savoir que ni le secteur de la sécurité alimentaire, ni le secteur de la nutrition, pris individuellement ne peut résoudre le problème de la malnutrition. C'est seulement par des actions multisectorielles et multidisciplinaires qu'on peut lutter contre la malnutrition.

2.1.3.6 Activité 6 : Formation de l'unité de gestion du projet de Dogondoutchi sur les procédures administratives, financières et comptables de la CR Nigérienne et la CR de Belgique

Cette formation a été réalisée en septembre 2014 à Niamey. Au niveau du projet, on constate une amélioration dans l'application des procédures. Il faut dire que cette formation a permis à la comptable du projet d'améliorer la qualité de son travail. A titre d'exemple la formation, a surtout été d'un grand apport, car cette dernière lui a permis de faire la différence entre les dépenses éligibles et celles inéligibles.

Au vu de ce qui précède et malgré les insuffisances constatées, **le résultat 3 est atteint** car le projet a apporté un appui considérable en termes de renforcement des capacités à la Croix Rouge Nigérienne par le biais des actions suivantes :

- recrutement de personnel et formation des cadres et volontaires impliqués dans la mise en œuvre du projet : la CR Nigérienne a recruté un personnel additionnel au niveau du département de Dogondoutchi (1 coordinateur, 1 comptable et 1 chauffeur). De plus, la gouvernance, les volontaires et les cadres actuels ont été renforcés sur les aspects suivants: PMER (planification, suivi-évaluation et en rapportage), sécurité alimentaire, santé et nutrition;

- mise en place d'outils de suivi-évaluation *:* dans le cadre du projet, la CR de Belgique a appuyé la CR Nigérienne dans le développement et l'utilisation d'outils appropriés de planification, de suivi-évaluation et de rapportage;

- mise en place d'un comité de pilotage constitué de représentants de la CR Nigérienne (siège, comité régional de Dosso et comité sous-régional de Dogondoutchi), de représentants des services techniques de l'Etat et de la CR de Belgique pour assurer la cohérence des activités et de la méthodologie d'intervention et pour la bonne circulation des informations. Ce comité se réunie 2 fois par an pour évaluer l'état d'exécution et d'avancement des activités et éventuellement proposer des aménagements et solutions.

- implication dans la mise en œuvre du projet des comités (régional et sous-régional) de la CR Nigérienne et des volontaires qui sont issus et resteront dans la zone d'intervention au-delà de la durée du projet ;

- collaboration avec les agents techniques de l'Etat (agriculture, élevage, génie rural, santé publique) qui apportent une expertise et un suivi technique au-delà de la durée du projet ;

- Amélioration et équipement du bureau du comité sous-région al de Dogondoutchi *:* différents investissements ont été réalisés afin d'améliorer la structure du bureau de Dogondoutchi où est localisé l'équipe du projet. Ceux-ci comprennent : la construction d'un mur de clôture, d'un bloc de deux bureaux et d'une toilette externe (douche et sanitaire), avec la fourniture d'électricité et l'approvisionnement d'un réseau d'eau potable, l'achat d'un véhicule 4X4, et l'équipement du bureau (chaises, bureaux, photocopieuse, matériel informatique et de communication, consommables). Cet appui a permis la visibilité du Comité sous-régional Croix-Rouge de Dogondoutchi.

Le projet a donc montré sa capacité à renforcer les capacités de la CRN. Il faut cependant souligner que le processus de renforcement des capacités de la CRN n'est

qu'amorcé et ne vaut que s'il est poursuivi et approfondi. Il n'est pas encore acquis que tous les acteurs de la CRN au niveau régional et départemental comprennent de la manière attendue leurs rôles dans la construction des communautés résilientes c'est-à-dire celles :

- qui disposent de connaissances et sont en bonne santé ;
- qui sont organisées (capables d'identifier les problèmes, d'établir les priorités et d'agir) ;
- qui sont investies dans le développement de politiques locales de réduction des risques ;
- qui sont connectées c'est-à-dire qui ont des liens avec des acteurs extérieurs qui lui assurent soutien et conseils et lui fournissent si nécessaire une aide matérielle et des services ;
- qui disposent d'infrastructures et de services ;
- qui bénéficient d'un éventail diversifié d'opportunités d'emplois, de revenus et de services financiers ;
- qui peuvent gérer ses propres ressources naturelles.

Comme on le constate, beaucoup reste à faire pour construire des communautés résilientes. Mais le travail déjà accompli par le projet constitue une bonne base pour aller plus loin.

2.2 Efficience

2.2.1 Exécution financière du projet : analyse de l'efficience

Tableau N°8 : exécution financière

Rubriques	Montant Total programmé	Montant Total réalisé	Taux d'exécution
Agriculture/maraichage	83 915 750	67 276 280	80,17
Banques de céréales	35 340 000	30 655 886	86,75
Récupération des terres	8 636 000	8 637 750	100,02
Elevage	25 300 000	24 617 180	97,30
Embouche ovine	18 150 000	13 758 360	75,80
Réhabilitation des points d'eau	34 575 000	31 502 965	91,11
Santé-nutrition	22 630 442	21 545 356	95,21
Renforcement des capacités	1 561 340	2 215 350	141,89
suivi –évaluation	28 282 750	21 559 549	76,23
Encadrement des paysans	750 000	993 050	132,41
Etude de référence	1 800 000	2 700 300	150,02
Fonctionnement comité de pilotage	3 221 160	2 199 999	68,30
Total Activités sécurité alimentaire et santé nutrition (70%)	**264 162 442**	227 662 025	86,18
Coûts indirects (salaires, logistiques, fonctionnement....)	98 391 240	65 578 450	66,65
Coût total projet	**362 553 682**	293 240 475	80,88

Source : documents du projet

Pour un budget de 362.553.682 FCFA, 293.240.475 FCFA ont été dépensés, soit un taux de consommation de près de 81%. Eu égard à l'environnement national caractérisé par un taux d'exécution des projets souvent inférieur à 50%, on peut

affirmer une très grande performance du projet dans l'atteinte des objectifs qui lui sont assignés.

Une chose aussi très importante et qui met en exergue la performance du projet, c'est l'implication des 16 volontaires qui a contribué à une utilisation plus efficiente des ressources financières. Cela a permis de consacrer l'essentiel des fonds au volet investissement (227 662 025 F) et une partie congrue pour le fonctionnement du projet (65 578 450 F). Les salaire et indemnités du personnel représentent 34,05% (soit 22 332 462 F) du coût du fonctionnement du projet pendant les 2 années d'exécution.

Des actions spécifiques et pertinentes ont été réalisées à plus de 100%. Il s'agit notamment de la récupération des terres dégradés (100,02%) pour élargir la base productive, le renforcement des capacités des acteurs locaux (141,89%) et l'encadrement des paysans (132,41%) pour améliorer leur productivité et développer leur résilience et la réalisation de l'étude de référence (150%) pour une meilleure prise en compte de la problématique du développement du secteur.

Globalement, il convient de souligner que le bon taux d'exécution du projet et de celui des rubriques importantes, notamment la sécurité alimentaire (agriculture/maraichages, banques des céréales, récupération des terres), l'élevage (élevage caprin, embouche ovine), la santé nutrition et le renforcement des capacités et capitalisation (renforcement des capacités, suivi et évaluation, encadrement des paysans et étude de référence) constituent des gages majeurs permettant de conclure sur l'efficience de ce projet.

2.2.2 Analyse sur les capacités des ressources humaines chargées de la mise en œuvre du projet

L'Unité de Gestion du Projet (UGP) chargée de la mise en œuvre du projet est composée d'un coordinateur, d'une comptable et d'un chauffeur. L'UGP est appuyée par 16 volontaires communautaires qui sont chargés de réaliser les activités de mobilisation sociale, de sensibilisation pour le volet santé-nutrition et du suivi des activités de développement (BC, élevage naisseur, maraîchage, embouche, récupération des terres, etc.).

L'UGP dispose également d'appui dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Ce sont :

- L'assistant technique en suivi-évaluation mis à disposition par le CRB qui a pour mission première de renforcer les compétences de la CR Nigérienne en planification, suivi, évaluation et rapportage et de s'assurer que les mécanismes sont bien en place dans le cadre de ce projet pour rendre compte de l'état d'avancement et de l'atteinte des résultats et de l'objectif spécifique du projet ;

- Le Représentant Pays conjoint de la CR de Belgique et de la CR Irlandaise au Niger qui est impliqué dans la supervision générale du projet par des visites moins régulières (2 fois / an) et participe aux réunions du comité de pilotage du projet ;

- Les Coordinateurs Sécurité Alimentaire et Santé-nutrition de la CR Nigérienne appuient l'équipe du projet dans toute la mise en œuvre des activités sous la

supervision du Secrétaire Général et du Secrétaire Exécutive et font le suivi technique et méthodologique du projet. ;

- Les Secrétaires Exécutifs/Secrétaires Généraux du Comité Régional de CR Dosso et du Comité sous-régional CR de Doutchi qui assurent la tutelle technique au niveau régional et sous régional du projet au nom de la CR Nigérienne. Ils appuient l'équipe du projet dans toute la mise en œuvre des activités sous la supervision du siège de la CR Nigérienne et font le suivi technique et méthodologique du projet.

Comme on le constate, l'UGP est bien encadrée pour être performante dans la mise en œuvre du projet. Il est donc légitime de se poser des questions sur les performances et les insuffisances de l'UGP.

Performances de l'UGP

L'UGP a été performante dans la conduite des activités :

- coordination des activités du projet en collaboration avec l'assistant technique de la CR de Belgique et les structures CR nigérienne ;
- élaboration des rapports périodiques (mensuels, trimestriels, semestriels, annuels) ainsi que la programmation des activités du projet ;
- rédaction des rapports de suivi des activités et préparation des réunions du comité de pilotage ;
- suivi technique et financier, contrôle des dépenses du projet et élaboration des rapports financiers mensuels, trimestriels et annuels ;
- assure et maintient des relations de partenariat avec les autorités administratives et coutumières, les services techniques et les organisations qui œuvrent dans sa zone d'intervention.

Insuffisances de l'UGP

Les principales insuffisances constatées par la mission d'évaluation sont :

- l'absence de stratégie claire en matière de renforcement de résilience communautaire. En effet, l'UGP exécute seulement les activités et ne fait pas le lien entre les activités du projet et la notion même de résilience. Par exemple, l'impact au sein de chaque ménage par rapport à une dynamique de recapitalisation reste pour l'instant incertain du fait de l'absence des stratégies véritables/perceptibles de reconstitution de cheptel au niveau individuel ;

- la faible capacité d'anticipation des problèmes. En effet, l'UGP n'a pas eu la capacité d'anticiper, d'identifier et de faire face aux problèmes. C'est ce qui explique les insuffisances constatées dans le cadre de l'activité habannayé : lenteur dans la rétrocession (seulement 108 femmes ont pu recevoir des animaux (324 sur 3 ans), manque de clarté dans le scénario de rotation (on ne sait pas qui est le propriétaire moral des caprins rétrocédés), mortalité des animaux (136 décès) ;

- la politique de faire-faire adoptée par le projet à travers ses partenaires a permis de démultiplier le travail. Cependant, la multiplication des partenaires a créé

une charge de travail récurrente importante pour l'UGP en matière de suivi, d'appui et de formation ;

- L'inexpérience de certaines organisations paysannes (comités), leurs faiblesses organisationnelles et techniques ont eu des incidences certaines en termes de capacité d'absorption de l'équipe du projet et de qualité des prestations de services attendues

2.3 Effets/impacts

Le projet s'est proposé de poursuivre l'appui aux ménages vulnérables dans les 7 villages de la commune de Kiéché en permettant réellement aux ménages vulnérables de sortir de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Pour ce faire le projet a initié une série d'actions permettant de réduire les risques de vulnérabilité tout en offrant des possibilités d'amélioration des revenus, de la reconstitution du capital bétail de relèvement et le développement des activités génératrices de revenu (AGR) initiées pour les femmes à travers l'embouche ovine.
Quel est donc l'impact du projet sur le renforcement de la résilience des plus pauvres et des groupes sociaux les plus vulnérables dans les 7 villages de la commune de Kiéché ?

2.3.1 Reconstitution d'un Troupeau Minimum de Relèvement (TMR)

Bien que récemment démarrée, le habbanayé a permis de fournir un petit capital à un certain nombre de ménages, notamment les plus vulnérables.
Le ciblage prioritaire des femmes a permis de renforcer leur rôle et poids décisionnel dans la sécurité alimentaire du ménage.

Le rétablissement de 318 ménages vulnérables à travers l'octroi de 954 caprins a permis de relancer l'élevage au sein des ménages et de sécuriser le capital bétail

En effet, selon l'enquête ménage, 65 ménages enquêtés soit 92,85% pensent que l'opération distribution des chèvres et boucs a eu des effets positifs sur la capacité des ménages à résister aux chocs parce que le choix des petits ruminants correspond bien aux stratégies de reconstitution des ménages pauvres. La reconstitution d'un Troupeaux Minimum de relèvement (TMR) composé de 2 chèvres et un bouc a contribué incontestablement à rehausser le statut social des ménages vulnérables (dignité, fierté, reprise de l'espoir). En plus, les petits ruminants représentent un potentiel de sécurité alimentaire : apport de revenus, et occasionnellement la viande… Réservée aux femmes, cette activité confère une place de choix à celles-ci qui seraient assurément bien moindre si le projet avait laissé la liberté entre les sexes. La décision de s'adresser aux femmes semble acceptée par les hommes.

2.3.2 Augmentation de la production agricole grâce à l'utilisation des semences améliorées

Pour les ménages bénéficiaires rencontrés, l'appui en semence représente incontestablement l'activité la plus appréciée, car elle touche notamment les ménages les plus vulnérables (C et D) au niveau du point sensible et a eu un effet immédiat sur leur bien-être, au moment le plus critique de l'année. La disponibilité à temps des semences a permis de réduire la vente de la force de travail au niveau de cette catégorie de ménages.

La couverture des besoins alimentaires pour les ménages est aussi améliorée du fait de l'augmentation de la production agricole. En effet, selon le rapport du suivi de la campagne agricole 2015 (DDA-Doutchi), le rendement moyen général est respectivement de 368 kg/ha pour le mil et de 85 kg/ha pour le niébé, au niveau des bénéficiaires des semences améliorées, contre 185 kg/ha pour le mil et 68 kg/ha pour le niébé, au niveau des ménages non bénéficiaires.

Ces résultats démontrent l'importance de l'utilisation des intrants (semences améliorées, fongicides) dans la production agricole.

2.3.3 Amélioration des pratiques dans le domaine de la santé-nutrition

Le travail des volontaires a apporté des changements significatifs au niveau des bénéficiaires dans le domaine de la santé/nutrition. On peut citer entre autres changements :

- C'est grâce à l'apport et au travail des volontaires que la grande majorité de femmes n'accouche plus à la maison sous peine d'amende financière au niveau de la plupart des villages visités. Dans le cas où elle accouche à domicile indépendamment de sa volonté, elle se rend aussitôt au centre de santé pour recevoir des soins pour elle et le nouveau-né. Mais quand les volontaires ont constaté que l'amende financière est inefficace notamment à Bakin Tapki, d'autres mesures ont été prises. Elles consistent à garder la femme qui accouche à domicile au CSI en guise de punition sociale jusqu'à la veille du baptême (6ème jour). Cette pratique est jugée très honteuse pour les femmes, et c'est ce qui les amène à éviter d'accoucher à domicile. Le travail des volontaires a eu donc des effets positifs par rapport aux accouchements. Par exemple, en 2014, selon l'étude de base, 22,4% des femmes accouchaient à domicile contre 77,6% des femmes qui fréquentaient les centres de santé. Cette situation a changé car 95% des femmes partent dans les CSI pour accoucher contre 5% seulement à domicile selon l'enquête ménage d'août 2016.
- Le travail des volontaires a permis de rehausser de façon considérable le pourcentage de fréquentation des centres de santé par la population (femmes et hommes).
- Le travail des volontaires a permis de réduire le taux de malnutrition, car maintenant il y'a moins d'enfants malnutris grâce aux sensibilisations que font régulièrement les volontaires.
- Les femmes ont commencé à pratiquer l'allaitement maternel exclusif, pratique qui ne se faisait pas avant l'arrivée du projet au niveau des villages de la zone d'intervention du projet. Par exemple, à Rey-rey, lorsqu'un enfant sous allaitement maternel exclusif atteint les 6 mois, sa maman est très fière de montrer son enfant à tout le monde et de se vanter que son enfant a fait 6 mois sans boire de l'eau. Elles appellent ce moment « l'âge de boire de l'eau ». C'est-à-dire que son enfant a atteint l'âge de boire de l'eau.

- Le travail des volontaires à travers les sensibilisations a permis aux femmes de prendre conscience et d'assainir fréquemment leur entourage, car maintenant les femmes ballaient leur entourage avant de faire la cuisine.

2.3.4 Amélioration de l'accès à l'eau potable

Dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable des populations, le projet a foncé 2 puits cimentés neufs et a réhabilité 6 anciens puits villageois.
La réalisation de ces ouvrages hydrauliques a réellement permis de solutionner définitivement le problème crucial d'eau dans les villages de Garin Beïdou, Mazoubi, Tombon Gatao et Rey-Rey. Cela a été un grand soulagement pour le village de Tombon Gatao où les populations nous ont affirmé qu'il y avait 6 puits villageois traditionnels et modernes sans eau avant l'intervention du projet.

Avant l'intervention du projet, la couverture en eau au niveau de la zone d'intervention était de 30% : la population couverte était de 4750 sur une population totale de 16062 (étude de base). Après le fonçage ou la réhabilitation des 8 points d'eau, le taux de couverture en eau est passé de 30% à 71,28%. Actuellement, la population couverte est 11 450 personnes sur une population totale de 16062.

Les puits sont dans des états satisfaisants et font la fierté des 11 450 bénéficiaires. Grâce à ces puits les souffrances des populations pour la recherche de l'eau ont été considérablement réduites.

Les femmes perdent moins de temps à la recherche de l'eau actuellement dans les villages d'intervention du projet que par le passé. En effet, avant le temps consacré à la corvée d'eau etait plus important en saison sèche (près de 44% y consacrent entre 1 et 2 heures) qu'en saison des pluies (55% y consacrent entre 15 à 30 mn) selon l'étude de base. Cela s'explique par le fait que pendant l'hivernage il existe d'autres sources d'eau (mares, koris, flaques d'eau) qui servent de lieux d'approvisionnement aux humains et à l'abreuvage des animaux.

Après la réalisation des points d'eau, 62 femmes soit 87,32% mettent entre 15 à 30 mn et 11, 42% mettent entre 1 à 2 heures pour chercher de l'eau en saison sèche selon l'enquête ménage réalisée dans le cadre de la présente évaluation.
On constate donc une certaine amélioration du temps mis pour la corvée d'eau : avant 44% mettent entre 1 à 2 heures et 11,42% seulement après. Ce gain de temps a permis aux femmes d'entreprendre des activités génératrices de revenus et de s'occuper des questions d'hygiène au sein de leur foyer.

2.3.5 Amélioration des pratiques en matière d'hygiène générale

Le balayage des maisons est assuré par les femmes qui sont régulièrement supervisées par les volontaires communautaires. Cette activité traduit traditionnellement l'expression de la maison bien tenue. « *C'est le premier travail domestique effectué après la prière du matin depuis que l'eau est à proximité* » affirme une femme de Rey Rey.

Par rapport au lieu d'évacuation des ordures ménagères, avant 58,5% des ménages les mettaient dans un vieux récipient sous forme de tas en attente et seulement 1,6% les brulaient dans un trou selon l'étude de base réalisée 2014. Au terme du projet (après),

30% les mettent dans un vieux récipient, 35% des ménages enterrent les ordures ménagères dans les champs de culture pour faire du compost et 15% les brûlent selon l'enquête ménage réalisée en août 2016 dans le cadre de l'évaluation externe. Les eaux sales de la vaisselle sont versées très loin des habitations et les animaux ont des clôtures à part.

D'après l'enquête ménage août 2016, 92,3% (contre 85% en 2014) des enquêtés connaissent l'importance de la pratique du lavage des mains au savon et à l'eau courante et ont répondu que le lavage des mains au savon et à l'eau propre permet d'éviter les maladies. Les 7,7%, ont seulement répondu que cette pratique est importante mais n'ont pas dit de manière précise le type d'importance. Cela peut s'explique du fait qu'il n'ont pas bien compris le concept de lavage des mains au savon et à l'eau propre ou bien elles ont préféré garder le silence.
Les moments clés pour laver les mains sont les suivants :

- 90,8 % pensent que le moment clé le plus important pour laver les mains au savon et à l'eau propre c'est : avant de manger ; après avoir été aux toilettes ; après avoir nettoyé les selles des enfants.
- 7, 7% pensent que le moment clé le plus important pour laver les mains au savon et à l'eau propre c'est avant de manger (avant les repas) seulement. Et cette pratique est connue même traditionnellement.
- 1,5% seulement ont précisé, qu'il faut laver les mains au savon avant de faire la cuisine

Les moments clés qui concernent la période après toute manipulation de volaille ou après contact avec les animaux domestiques et après avoir utilisé des produits chimiques sont les moins évoqués mais comportent pourtant beaucoup de risques de maladies.

Concernant les procédures du lavage correct des mains au savon et à l'eau propre, 98,5% des ménages enquêtés savent qu'il faut mouiller les mains et les couvrir avec du savon. Mais plusieurs n'ont pas retenu la durée conseillée pour le frottement. 1,5% des ménages enquêtés n'ont pas compris ou retenu la notion même d'une durée conseillée pour le lavage des mains.
75,4% des ménages enquêtés reconnaissent se laver deux fois par jour; 10, 8% au moins une fois par jour. 4,9% reconnaissent se laver 3 fois par semaine. L'utilisation du savon n'est pas systématique à chaque fois. Pour cela, il est important de renforcer les actions de sensibilisation sur l'hygiène corporelle. La presque totalité des ménages 95,4% estiment que les habits doivent être lavés chaque fois qu'ils sont sales. Mais cela n'est pas forcément leur pratique du fait du coût économique supplémentaire que pourrait engendrer l'achat du savon. On constate que certains ménages ont les informations sur les pratiques d'hygiène, mais pour des raisons économiques, ne les pratiquent pas.

Par rapport aux lieux de défécation, le lieu le plus indiqué des communautés rurales reste la brousse (95%), l'utilisation des latrines est loin d'être une réalité, 5% seulement y fréquentent ces dernières selon l'étude de base de 2014. Cette situation a connu une évolution relative car 17% utilisent les latrines et 83% la brousse selon l'enquête ménages d'août 2016.

Dans certains villages (Kiéché et Bakin Tapki), les latrines sont acceptées et utilisées par tous les hommes et les femmes. Les femmes des ménages sans latrines commencent à aller chez les voisins.
Seuls les enfants sont tenus d'aller en brousse à l'air libre pour éviter le remplissage rapide des latrines. Mais diverses autres raisons sont avancées :

- Les enfants ne sont pas sécurisés car les trous sont trop grands ;
- Les enfants qui n'ont pas honte d'aller dans la brousse, c'est normal personne ne s'occupe de le regarder déféquer.

La peur du remplissage de la latrine, presque partout, parce qu'on ne sait pas vraiment comment faire pour les vider ?

Dans les grandes agglomérations les latrines sont bien accueillies et de nombreux ménages construisent leur deuxième latrine. La multiplication des latrines est pour beaucoup la seule alternative.

En saison de pluie lorsque des ménages quittent pour aller vivre dans les champs, ils ferment leurs latrines (dispositif avec un cadenas) de peur qu'elles deviennent des latrines publiques en leur absence et qu'elles soient remplies. Et ces mêmes ménages retournent à la pratique de la défécation à l'air libre (Dal) pendant toute la période des travaux agricoles. Toutes les personnes rencontrées reconnaissent pratiquer la DAL, dans les champs surtout lorsque le mil est grand. Ces comportements expliquent que la construction des latrines n'est pas toujours liée à une recherche d'amélioration de l'état d'assainissement de l'environnement, mais plutôt à une recherche de plus d'intimité : Les grandes personnes et surtout les femmes disent utiliser les latrines à cause de :

- la honte d'aller à l'air libre ;
- l'éloignement de la brousse ;
- en cas d'urgence (diarrhée) tout le monde utilisent les latrines ;

2.3.6 Appréciation des indicateurs de sécurité alimentaire

En l'absence d'une situation de référence des indicateurs de sécurité alimentaire dans l'étude de base de 2014, nous avons apprécié :

- les comportements des ménages liés à la disponibilité et à l'accès à travers le score de la faim, l'indice de stratégie de survie ;
- la consommation alimentaire liée à fréquence et la diversité alimentaire à travers le score de la diversité alimentaire.

2.3.6.1 Score de la faim dans les ménages (HHS)

Le score de la faim est un indicateur qui mesure les manifestations extrêmes de l'insuffisance par rapport à la disponibilité et à l'accès de la nourriture. En effet, pour mesurer la contribution du projet kiéché dans le renforcement de la résilience des ménages bénéficiaires, il a été posé à ces derniers 3 questions qui ont pour but de connaître le niveau d'incidence de l'insécurité alimentaire au niveau des ménages bénéficiaires après l'intervention du projet (distribution des chèvres et boucs, embouche ovine, activités AGR, semences améliorées, maraichage, , récupération des terres, etc.). Ces questions sont :

1. Ces quatre dernières semaines, est-il arrivé que le ménage soit complètement sans nourriture parce qu'il n'y avait pas de ressources pour en acheter ?
   - 0= Non (passer à Q2)
   - 1=Oui

- 1.a. Avec quelle fréquence cette situation s'est-elle présentée ?
- 1= Rarement ou parfois (une à deux fois ces 4 dernières semaines)
- 2= Souvent (plus de deux fois ces 4 dernières semaines)

2. Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage est allé au lit en ayant faim parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?
   - 0= Non (passer à Q3)
   - 1=Oui
   - 2.a. Avec quelle fréquence cette situation s'est-elle présentée ?
3. Ces quatre dernières semaines, est-ce que vous-même ou un membre de votre ménage a passé toute une journée et toute une nuit sans manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture ?
   - 0= Non
   - 1=Oui
   - 3.a. Avec quelle fréquence cette situation s'est-elle présentée ?
   - 1= Rarement ou parfois (une à dix fois ces 4 dernières semaines)
   - 2= Souvent (plus de dix fois ces 4 dernières semaines)

Ce sont les réponses à ces questions qui nous ont permis de faire l'addition des réponses sur la fréquence (0, 1 ou 2) pour les trois questions, avec un score maximum de 6. Ensuite les ménages ont été classés selon les catégories suivantes :

Score	Catégorie
0-1	Peu ou pas de faim dans le ménage, donc moins vulnérable
2-3	Faim modérée dans le ménage, vulnérable
4-6	Faim sévère dans le ménage, très vulnérable

Le tableau donne les résultats du score de 70 ménages enquêtés au niveau de 7 villages de la commune de kiéché.

Tableau N° 9 : score de la faim au niveau des ménages (HHS)

	Effectifs	Pourcentage
Peu ou pas de faim dans le ménage	53	75,7
Faim modérée dans le ménage	17	24,3
Faim sévère dans le ménage	0	0
Total	70	100,0

Source : enquête ménage, août 2016

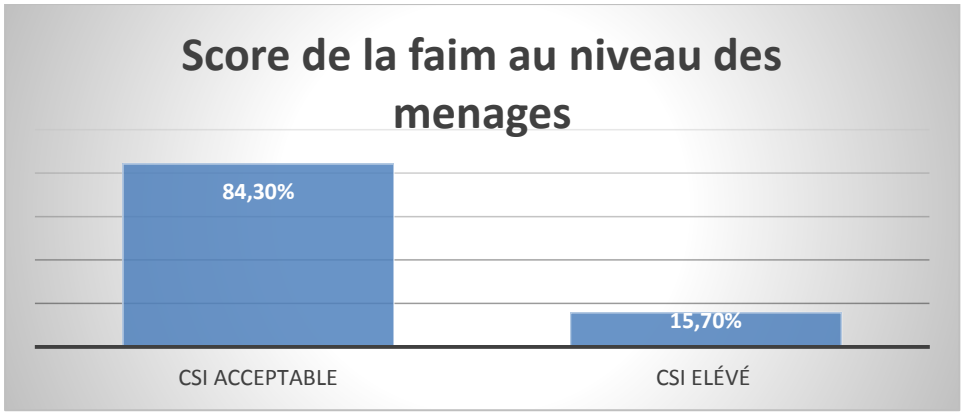

On constate que 75,7% des ménages vulnérables bénéficiaires enquêtés n'ont pas faim et 24,3% des ménages souffrent d'une faim modérée dans le ménage. Par contre aucun ménage enquêté ne souffre d'une faim sévère. Cette situation pourrait s'expliquer par les effets des appuis du projet mais aussi par la production agricole qui a été relativement bonne en 2015 du fait de l'utilisation des variétés améliorées de mil et de niébé..
Malgré cela, on constate que 17 ménages soit 24,3% souffrent d'une faim modérée. Ces ménages sont repartis comme suit : 5 ménages à kiéché, 5 à Garin Beidou, 5 à Mazoubi, un à Makoissa et un à Rey Rey. Cette situation s'explique par le fait que ces ménages sont déficitaires par rapport à la production d'une année normale c'est-à-dire que la production totale ne couvre pas les besoins alimentaires des ménages. Selon les chefs de ménages rencontrés, la couverture alimentaire ne dépasse guère un à deux mois du fait que les cultures ont été attaquées par des insectes notamment les criquets. Les ménages les plus vulnérables n'ont pas pu faire face à ces attaques parce qu'ils n'ont pas de moyens pour payer les intrants (pesticides). C'est ce qui explique que ces 17 ménages enquêtés ont une faim modérée car la production agricole est largement en deçà de la moyenne qui est de 5 mois.

2.3.6.2 Score sur la Diversité Alimentaire

Le Score sur la Diversité Alimentaire (SDA), est un indicateur qui mesure l'accès des ménages à une alimentation variée à travers le nombre d'aliments ou groupe d'aliments différents consommés pendant une période donnée de 24heures. Pour mesurer cet indicateur, il a été posé aux bénéficiaires des questions sur la consommation des 12 aliments (céréales, racines/tubercules, légumineuse, beurre d'arachide, légumes, fruit, viande, poisson, œufs, lait, huile, sucre/produits sucrés, épices/condiments).

Il est important de rappeler que le SDA a une valeur minimale 0 et une valeur maximale 12. Pour faciliter la lecture on a regroupé les ménages dans les 3 classes suivantes :

- Le SDA faible (classe de 0 à 3) contient la valeur de tous les ménages ayant au moins consommé 3 trois différents types d'aliments au cours des dernières 24 heures
- Le SDA limite (classe =4) contient les ménages ayant consommé que 4 types d'aliments (la frontière entre le SDA faible et le SDA acceptable)
- Le SDA acceptable (classe de 5 à 12) regroupant tous les ménages ayant consommé au moins 5 types d'aliments parmi les 12 groupes d'aliments.

Le tableau donne les résultats du score de la diversité alimentaire de 70 ménages enquêtés au niveau de 7 villages de la commune de kiéché.

Tableau N°10 : score sur la diversité alimentaire

SDA	Effectif	Pourcentage
Faible	12	17,1
Limite	3	4,3
Acceptable	55	78,6
Total	70	100,0

Source : enquête ménage 2016

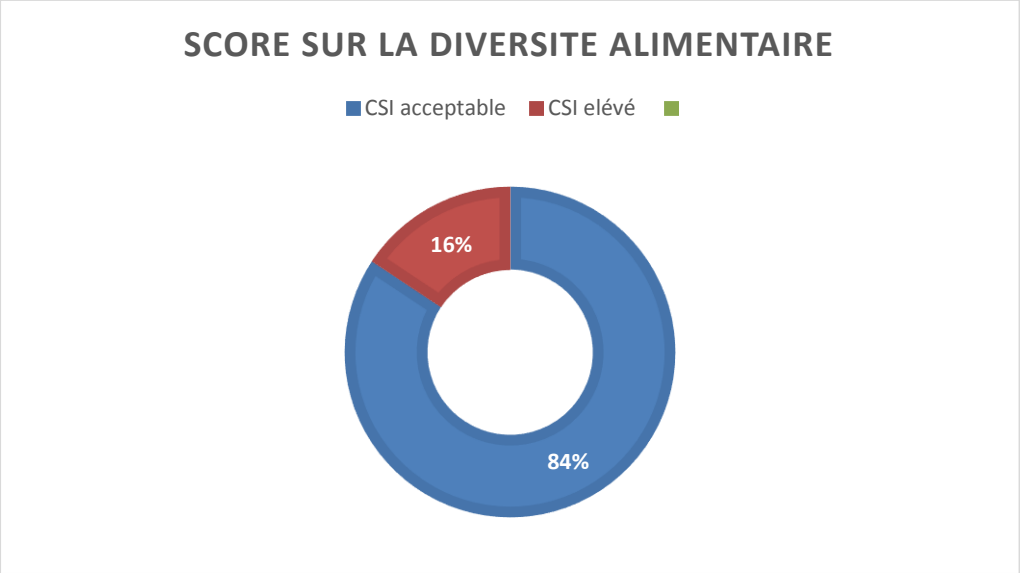

Il ressort de ce tableau que 55 ménages soit 78,6% ont un score acceptable contre 17,1% qui ont un score faible. Les 12 ménages qui ont un SDA faible se répartissent comme suit : 6 à Mazoubi, 3 à kiéché, 2 à Garin Beidou et un à Makoissa.
Le SDA acceptable s'explique par le fait que la majorité des ménages enquêtés ont amélioré leur alimentation en quantité et en qualité avec la disponibilité des légumes produits sur les 4 sites maraichers.
Avant l'arrivée du projet, les produits céréaliers consommés dans les ménages étaient essentiellement le mil, le sorgho, l'arachide et le niébé. Aujourd'hui avec l'augmentation des revenus grâce à l'embouche, aux activités AGR, la consommation alimentaire s'est améliorée avec certains aliments comme les pâtes alimentaires, la farine de manioc (gari), le riz, le voandzou etc. D'autre part, ces ménages déclarent avoir plus ou moins augmenté la quantité de leurs productions qui peut couvrir jusqu'à 5 mois pour les ménages qui ont l'habitude d'avoir une couverture d'un à deux mois.
Qualitativement, tous les ménages consomment des légumes avec l'arrivée du projet. Il s'agit du chou de la carotte, de la pomme de terre. Ces produits sont consommés au moins une à deux fois par semaine et pendant deux à trois mois.

2.3.6.3 Index de stratégie de survie des ménages

L'index de stratégie de survie est un indicateur qui mesure de l'accès aux aliments ; il révèle la sévérité des stratégies auxquelles les ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire.

Pour mesurer cet indicateur, il a été posé aux bénéficiaires une série de questions :

- Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours ou vous avez eu à recourir à des aliments moins appréciés mais moins chers ?
- Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours ou vous avez eu à emprunter des aliments ou à compter sur l'aide d'amis ou de parents ?
- Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours ou vous avez eu recours à réduire le nombre de repas quotidiens ?
- Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours ou vous avez eu recours à réduire les portions de repas ?
- Au cours des 7 derniers jours, y a-t-il eu des jours ou vous avez eu recours à réduire les quantités consommées par les adultes/mères des jeunes enfants ?

Le tableau donne les résultats du score de l'index de stratégie de survie de 70 ménages enquêtés au niveau de 7 villages de la commune de Kiéché

Tableau N°11: score sur l'index de stratégie de survie (CSI)

CSI	Effectif	Pourcentage
Acceptable	59	84,3
Elevé	11	15,7
Total	70	100,0

Source : enquête ménage 2016

Il ressort de ce tableau 59 ménages soit 84, 3% ont un score de survie acceptable. Par contre 11 ménages soit 15,7% ont un score élevé. Ces ménages se répartissent comme suit : 5 à Mazoubi, 4 à Garin Beidou, un à Kiéché et un à Rey Rey. La situation de ces 11 ménages révèle la sévérité des stratégies auxquelles ces ménages ont recours pour faire face à des déficits dans leur consommation alimentaire. Ces stratégies sont :

- Emprunter des aliments ou à compter sur l'aide d'amis ou de parents

- Recours à réduire les quantités consommées par les adultes /mères de jeunes enfants.

Il ressort de ce qui précède que l'impact du projet sur la résilience des communautés est à situer dans un processus de longue durée. Pour le moment, celui-ci est amorcé vu les changements constatés dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la santé –nutrition. L'impact amorcé demande donc à être consolidé.

Par rapport aux effets du projet sur l'environnement, le projet a pris soin de soutenir des stratégies locales qui n'entrent pas en concurrence avec la préservation de l'environnement ou la fertilisation des sols notamment la confection des demi-lunes agricoles. La diffusion de l'espèce chèvre rousse ne comporte pas d'inconvénients particuliers en matière de protection de l'environnement.

Par rapport à l'impact du projet sur le développement institutionnel de la CRN, la capacité opérationnelle de la CRN (niveau central et local) a été renforcée grâce aux moyens apportés par le projet qui se traduit par :

- le recrutement d'un personnel additionnel au niveau du département, la mise en place des volontaires communautaires formés et équipés ;
- la construction et équipement d'un siège pour le comité sous régional de Doutchi, l'acquisition d'un véhicule 4X4 ;
- les formations dans divers domaines, la mise en place d'outils de suivi évaluation.

2.4 Viabilité/durabilité

La viabilité intègre les facteurs de durabilité des actions menées par le projet après son intervention dans la zone. Elle prend en compte les aspects économiques et financiers, les considérations culturelles et sociales, les effets des actions à court et à moyen termes sur l'environnement ; elle considère aussi le degré d'adaptation et d'adoption des technologies introduites pour mesurer la possibilité de transfert et de maîtrise de la technologie par la population cible.

Même s'il est encore prématuré de se prononcer sur la réplicabilité et la durabilité du projet, la mission a pu relever un certain nombre d'éléments positifs qui vont dans la bonne direction et qui demandent une consolidation.

2.4.1 Viabilité économique et financière

Par rapport à la viabilité économique et financière, il faut souligner que le projet a privilégié des infrastructures (puits villageois, puits maraichers, banques de céréales) qui ont de coûts d'entretien faibles. Les charges récurrentes liées à l'utilisation de ces infrastructures ne sont pas très importantes et peuvent donc être supportées par les bénéficiaires.

Par rapport à la pérennisation, le projet a su créer les conditions de sa pérennisation à travers une approche participative qui vise à :

- impliquer réellement les groupes cibles à travers les différents comités pour faciliter la pérennisation;

- transférer les compétences aux comités pour une meilleure maîtrise des connaissances techniques (demi-lunes agricoles…) afin de faciliter la reproduction après le projet ;
- impliquer les partenaires locaux (volontaires communautaires) qui connaissent bien les communautés, ce qui contribuera au partage efficace du savoir-faire au niveau local;
- impliquer les services techniques étatiques pour accompagner les groupes cibles, ce qui constitue un atout pour la multiplication des résultats auprès d'autres acteurs.

2.4.2 Aspects socioculturels

Le projet renforce les stratégies les plus efficaces des ménages et l'entraide traditionnelle au niveau inter ménage et inter communautaire. Les améliorations portées à ces stratégies se basent sur les pratiques locales notamment le système traditionnel d'entraide comme le habbanayé qui est une stratégie connue et acceptée culturellement.
Toutes les activités sont donc en adéquation avec les valeurs culturelles. Ces activités constituent en général, des réponses à des besoins ; la démarche du projet est essentiellement basée sur le savoir local ; elle consiste à améliorer les stratégies connues et adoptées dans le milieu social.

La viabilité sociale et culturelle est aussi garantie par le fait que le projet a été conçu de manière participative avec l'implication de tous les acteurs concernés : autorités communales, coutumières, les volontaires communautaires, les services techniques, les couches les plus vulnérables notamment les femmes qui ont été placées au centre du projet, à la fois en tant que groupes cibles bénéficiaires et acteurs centraux.

2.4.3 Technologie appropriée

La démarche du projet est essentiellement basée sur le renforcement des savoirs locaux ; elle consiste à améliorer les stratégies connues et adoptées dans le milieu social. Sur le plan technologique, le projet a adopté une démarche relativement prudente basée sur :

- Des formations à des techniques simples comme la technique de production maraichère, la technique de confection des demi-lunes agricoles ; toutes ces formations utilisent des matériaux locaux ou facilement disponibles sur le marché local, simples et aisément renouvelables ;
- La construction des banques céréalières par le projet comporte un faible niveau d'innovation avec l'enduit en ciment et les tôles. Mais l'acceptabilité de cette technologie n'est pas à démontrer. La disponibilité du ciment, des tôles et l'accès facile à la main d'œuvre rendent viable ce type de construction en milieu rural.

2.4.4 Capacité institutionnelle

L'existence des volontaires communautaires et des différents comités (habanayé, embouche, PEM, maraichage, BC, récupération des terres) est un élément important qui donne la garantie par rapport à la mise en œuvre et le suivi des activités du projet à la base ; le renforcement de leur capacité organisationnelle et la pratique du contrôle

interne devront garantir la poursuite des activités. Mais il semble évident au cours de cette phase, que cette capacité institutionnelle est encore émergente pour ces organisations communautaires.
Malgré leur jeunesse actuelle, ces groupements représentent la société civile au niveau local que d'autres partenaires doivent soutenir et rendre visibles au niveau des communautés.

2.5 Leçons tirées

Relatives à la sécurité alimentaire

- Les effets du projet en matière de sécurité des conditions de vie sont très probablement positifs, mais ils ne sont pas mesurables quantitativement et qualitativement. Le ciblage spécifique des ménages les plus vulnérables est accepté dans le principe, mais il est difficile de maîtriser au niveau de l'ensemble des communautés où les élites en général moins vulnérables, restent incontournables pour la mise en œuvre et la durabilité des actions. Cette approche est donc à adapter au regard de l'autonomie recherchée des groupements qui restent largement contrôlés par les moins vulnérables.
- L'entité "ménage" est encore trop globalisante par rapport à la situation de vulnérabilité des différents membres qui composent le ménage, parce que référée à la situation du chef de ménage, et selon des critères définis par un petit groupe d'hommes influents. Des approches plus différenciées sont nécessaires.

Relatives au genre

- L'attention portée aux femmes est un souci constant du projet qui a eu des effets positifs, mais qui ne permet pas de conclure à la réduction des iniquités entre les genres.
- Le projet reste pertinent dans son approche méthodologique qui cible les femmes en les organisant afin de promouvoir l'émergence de structures fortes (autonomes et auto-gérées) capables de prendre en charge leur devenir et l'avenir de leurs enfants. A terme, ces structures seront des interlocuteurs et des partenaires valables pour tout projet de développement qui s'intéresse à la zone. Aussi, dans sa mise en œuvre, le programme a défini des stratégies assez efficaces pour répondre, au mieux, aux préoccupations des communautés en matière de sécurité alimentaire, d'accroissement de revenu des ménages et d'amélioration de la situation nutritionnelle de l'enfant et de la femme enceinte.

Relatives au développement organisationnel

- Le transfert de compétences aux organisations communautaires (différents comités) est un processus à moyen terme. L'appui du projet à la constitution de diverses organisations a constitué une première étape ; il doit évoluer dans le sens du désengagement du projet en renforçant l'autonomie de ces organisations : capacités d'auto-évaluation et de négociation avec un partenariat extérieur diversifié, indépendamment de l'existence du projet.

Relatives à la mise en réseau et partenariat

- Le développement de diverses organisations communautaires est une réalité, à des degrés divers, au niveau intra-communautaire. Il se montre plus difficile au niveau intercommunautaire.
- Une véritable stratégie de partenariat et de mise en réseau reste à définir pour l'ensemble des villages pour une ouverture plus diversifiée aux partenaires intervenant dans la zone : ONG, projets, associations.

3. CONCLUSION

La **validité** de la conception du projet repose sur une bonne connaissance de la vulnérabilité des populations à travers l'utilisation de l'approche de l'analyse économique des ménages (HEA) qui identifie les ménages en quatre catégories de richesse (*très pauvres, pauvres, moyennement pauvres, nantis*).

La **pertinence** du projet est fortement marquée par un alignement de ses objectifs, des modalités d'intervention et des effets escomptés avec les principales stratégies globales (PDES et I3N) et sectorielles (nutrition, prévention et gestion des crises alimentaires) du Gouvernement du Niger
Dans l'ensemble, **l'efficience** du projet est manifeste. Avec un budget somme toute limité et une toute petite équipe, beaucoup de choses ont été réalisées avec un bon équilibre entre les activités et actions concrètes réalisées. Toutes les activités mises au point correspondent à de réels besoins. Du point de vue du renforcement de la résilience communautaire, certaines activités, comme le habanayé, semblent avoir un avenir prometteur alors que d'autres, comme la confection des demi-lunes, auraient mérité de rester dans un cadre plus expérimental tant que les conditions d'appropriation ne sont pas créés.

En terme **d'efficacité**, il est difficile sur une période aussi courte de mesurer les progrès accomplis dans le renforcement de la résilience communautaire. L'objectif spécifique de renforcement des capacités de résilience au sein de 7 villages paraît difficile à atteindre même si 798 caprins et 555 béliers ont été distribués aux ménages vulnérables. On peut cependant légitimement affirmer qu'un processus de renforcement de la résilience communautaire est réellement amorcé. Le projet a par ailleurs accompli un travail remarquable dans le domaine de la santé-nutrition à travers la sensibilisation des femmes et des hommes sur tous les thèmes des Action Essentielles en Nutrition (AEN).

En termes de **viabilité** et de **durabilité**, la mission a pu relever un certain nombre d'éléments positifs (viabilité économique et financière, technologie appropriée basée sur les savoirs locaux, capacité institutionnelle…) qui vont dans la bonne direction et qui demandent une consolidation Ces éléments demandent à être encore consolidés et poursuivis.

Aussi bien les aspects positifs qui dominent largement que les quelques faiblesses identifiées militent aujourd'hui pour que le projet se poursuive dans une seconde phase Des propositions figurent dans le présent rapport qui pourront aider quelque peu à la prochaine formulation.

4. RECOMMANDATIONS

Recommandations par rapport au habanayé

- Réactualiser les données statistiques des chèvres. Cela permettra de faire un état des lieux des caprins rétrocédés le plus rigoureux possible auprès des groupes bénéficiaires ;

- Fixer clairement les règles du jeu et développer davantage la notion du « prêt temporaire ». Le propriétaire « moral » des animaux « prêtés » devra rester le projet ou le service de l'élevage ;

- Revoir le rythme de la rétrocession des animaux qui semble être lent malgré les caractéristiques de reproduction de la chèvre rousse très favorables (précocité de reproduction (10-14 mois), intervalle entre 2 mises bas (8 à 9 mois). Un système de rotation des animaux doit donc être arrêté de commun accord et de façon concertée et réfléchie entre les différents acteurs de terrain afin d'éviter les frustrations et conflits sociaux entres les communautés villageoises ;

- Envisager la promotion de la consommation du lait de chèvre au sein des ménages pour améliorer l'état nutritionnel des communautés particulièrement les enfants ;

- Compte tenu du taux élevé de mortalité des caprins (16,83%.), la mission recommande de mettre en place des procédures à suivre en cas de mortalité, de perte et d'égarement d'animaux afin de s'assurer des faits;

- Assurer régulièrement le suivi sanitaire des animaux d'embouche et de l'élevage naisseur ;

- Inciter les détenteurs d'animaux à faire recours au service d'élevage pour la prévention et le traitement du bétail.

Recommandations par rapport à l'embouche ovine

- Orienter exclusivement l'activité vers les femmes (en 2014, 135 hommes ont bénéficié des béliers) ;

- Prévoir des compléments alimentaires riches en protéines (graines de coton et tourteaux d'arachide) pour améliorer l'alimentation des animaux et accélérer l'engraissement ;

- Accompagner les bénéficiaires pour choisir des meilleurs animaux d'embouche. Cet accompagnement doit se faire à travers des formations sur les techniques d'embouche en général et sur les critères de choix des animaux d'embouche en particulier.

Recommandations par rapport au maraichage

Pour pérenniser les équipements, chaque exploitant devrait verser des frais d'amortissement des investissements (grillage, puits maraîchers, autres matériel) dans la caisse du groupement pour assurer l'achat des semences, le renouvellement du matériel d'arrosage et l'entretien des puits maraîchers.

Pour la sécurisation des droits de propriété ou d'usage, le comité de maraichage et la Mairie doivent prendre des mesures pour sécuriser les 4 sites aménagés vu les investissements réalisés. Ces mesures pourraient être l'achat ou le prêt sur une longue durée (5 à 10 ans renouvelables) Dans tous les cas, la meilleure façon pour garantir une sécurisation des droits fonciers est de faire établir des actes de transactions foncières conformément aux procédures du code rural.

Recommandations sur les organisations communautaires

Les OP sont viables sur le plan institutionnel parce qu'ils sont légalement reconnus et les membres jouent bien leur rôle. Cependant la viabilité financière n'est pas garantie. C'est pourquoi, le projet doit continuer à appuyer ces organisations pour qu'elles soient viables financièrement. Cela doit se faire à travers la formation sur les techniques de montage de dossier de projet, sur la recherche de financement et sur la technique de négociation.

Le besoin en alphabétisation fonctionnelle est réel pour ces OP. C'est pourquoi la mission recommande de prevoir systématiquement des cours d'alphabétisation fonctionnelle pour les membres des Comités de gestions de (COGES) des OP.

Recommandations par rapport à la santé-nutrition

Compte tenu du fait que les volontaires sont très importants dans la vie actuelle des bénéficiaires du projet, la mission recommande de renforcer les actions de sensibilisation et de formation dans les domaines de l'hygiène et de l'assainissement pour pérenniser le niveau de changement de comportement des communautés.

Recommandations par rapport aux comités de gestion des points d'eau moderne

Vu les investissements réalisés dans ce domaine, la mission recommande :

- d'instituer une participation financière ou physique de la communauté pour garantir une meilleure appropriation des ouvrages réalisés ;
- de mettre en place un système de suivi des COGES eau pour bien appréhender leur fonctionnement, leur composition, leur rôle exact, les pratiques de paiement ou non de l'eau ;
- de revoir les objectifs et les rôles des COGES eau.

Recommandations par rapport aux banques céréalières

- La capacité comptable des COGES BC est généralement faible. La mission recommande de former les membres des COGES BC dans les domaines de la comptabilité et de gestion de stocks. Cela permettra une véritable maîtrise

locale des comptes sur la base d'un enregistrement simplifié mais réel des entrées et des sorties.
- Favoriser des échanges inter COGES BC pour uniformiser le prix de vente des céréales ;
- Encourager les COGES BC à la mise en place d'un stock social qui pourrait être donné gratuitement ou à crédit aux personnes plus vulnérables sans mettre en péril la viabilité financière de la BC.

Recommandations par rapport à la récupération des terres

Compte tenu de la dégradation avancée des terres agricoles, la mission recommande :
- de former et sensibiliser les bénéficiaires pour qu'ils réalisent volontairement des actions d'adaptation au changement climatique notamment la confection des ouvrages antiérosifs (demi-lunes, Zai…) ;
- de former les bénéficiaires à la production du compost pour améliorer la fertilité des sols.
-

Par rapport à l'utilisation du fourrage produit sur les 2 sites (Makoisaa et Tombo Gataou), la mission recommande la création des banques d'aliments bétail pour rentabiliser le fourrage produit.

Par rapport à la gestion des risques de catastrophes, si le prochain programme est un projet de résilience, il faudrait mettre en place un système d'alerte précoce au sein des communautés à travers le Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponses aux Urgences (SCAP/RU) et l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité (OSV) au niveau communal. Ce système permettra d'améliorer la capacité des communautés en situation d'insécurité alimentaire chronique à préparer, à atténuer et à répondre à la sécheresse et aux crises alimentaires récurrentes.

Recommandations par rapport à l'hygiène et assainissement

Vu les progrès accomplis dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, la mission recommande d'intégrer l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC) pour la phase prochaine. Cela se fera à travers les actions suivantes :
- La mise en place de comités d'hygiène et d'assainissement pour promouvoir l'hygiène et l'assainissement au niveau communautaire
- La sensibilisation des ménages par rapport à l'utilité des latrines pour mettre fin à la Défécation à l'Air Libre (FDAL)
- La construction des latrines ;
- La sensibilisation des ménages par rapport au lien qui existe entre l'assainissement et la santé même si l'utilité et la commodité des latrines sont bien perçues par certains ménages (intimité, gain de temps, sécurité.)
- Compte tenu du fait que certains ménages qui ont les informations sur les pratiques d'hygiène, mais pour des raisons économiques, ne les pratiquent pas, la mission recommande de travailler sur une fabrication locale du savon.

ANNEXE : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Guide adressé aux partenaires de msie

Guide bénéficiaires .docx

guide CRN.docx

Guide OP.docx

Guide équipe projet .docx

QUESTIONNAIRE MENAGE.docx

tdr_evaluation_externe_Niger.doc

CROIX ROUGE NIGERIENNE

CROIX-ROUGE de Belgique

CROIX ROUGE NIGERIENNE

|*Humanité*|*Impartialité* |*Neutralité* |*Indépendance* |*Volontariat* |*Unité* |*Universalité*|

|655 Rue NB 045 |Quartier Niamey Bas (Terminus) |Commune Niamey II ||**Tél.** (+227) 20 73 30 37|
|**Fax**: (+227) 20 73 24 61 |**BP**: 11 386 Niamey – Niger ||**E-mail**: crniger@intnet.ne|

Evaluation externe du projet: «renforcement de la résilience communautaire dans la commune rurale de Kiéché (Dogondoutchi, Niger)» - 'Lettre de management'

A. Processus

Comme prévu dans la politique d'évaluation externe, un comité de pilotage a été constitué de plusieurs personnes ayant différentes fonctions au sein de la CRB et de la CR du Niger, l'évaluation ayant été commanditée par le partenaire. Ce comité de pilotage a échangé à plusieurs reprises pour les moments clés tels que la rédaction des termes de références, l'ouverture et la sélection des offres. C'est également lui qui supervise la présente 'Management Response' et organise la mise en œuvre des différentes recommandations.

En ce qui concerne la sélection de l'équipe de consultance, 5 propositions ont été réceptionnées à la date limite définie dans le dossier d'appel d'offre (5/07/2016). Toutes **ont été jugées complètes** et éligibles par rapport aux critères énoncés dans les Termes de Référence.
Les 5 offres jugées éligibles ont été évaluées par le comité de pilotage de l'évaluation le 1er août 2016 et l'offre de **Mr Abagi Sidi Idriss, Consultant principal,** ayant obtenu le plus de points, a été retenue. La mission d'évaluation s'est rendue à Kiéché du 13 au 24 aout 2016 afin de rencontrer les différents acteurs impliqués et effectuer la collecte des données des enquêtes ménages par la méthode RAMP. La première version du rapport d'évaluation a été remise à la CRN le 20 septembre 2016.

L'évaluation a été effectuée dans la troisième année de mise en œuvre du projet de renforcement de la résilience communautaire. Le rapport qui apporte un regard très intéressant sur le projet, a globalement bien cerné les enjeux et propose des recommandations pertinentes pour la seconde phase du programme (programme quinquennal 2017-2021). Les résultats de l'évaluation et les recommandations provisoires ont été présentés par l'évaluateur au comité local CRN de Doutchi et au siège de la CRN à Niamey. Le rapport d'évaluation est joint à cette lettre pour envoi à la DGD.

B. Analyse des résultats

Pertinence : le projet est en adéquation avec les besoins des communautés locales et en cohérence avec les politiques et stratégies gouvernementales. Il s'inscrit également parfaitement dans le plan stratégique de la Croix-Rouge Nigérienne, conformément à la gestion déléguée prônée par la CRB. D'autre part, le projet repose sur une bonne connaissance de la vulnérabilité des populations (approche analyse économique des ménages).

Efficacité : il apparaît que les résultats obtenus contribuent généralement à renforcer et construire la résilience des communautés. Il est toutefois important d'attirer l'attention sur les leçons tirées, particulièrement lors de la mise en œuvre de certaines activités n'ayant pas atteint le niveau de réussite escompté (Exemple : la gestion des banques céréales, l'embouche ovine). A ce titre l'évaluation met en évidence certains points forts et points faibles des activités menées au regard des résultats du projet. Ces éléments de réflexion apportent des idées parfois nouvelles, dynamisant les échanges et réajustements en interne. Cela nous a permis aussi de mieux définir le contenu du programme 2017-21.

Efficience : l'exécution financière du projet est conforme aux prévisions du projet, avec un taux d'exécution en adéquation avec les besoins des bénéficiaires et proportionnel aux ambitions.

Impact : les évaluateurs concluent en une amélioration des conditions de vie et de résilience des ménages ciblés, grâce à de meilleurs conditions santé-nutrition et de sécurité alimentaire. '*Un processus de renforcement de la résilience communautaire est réellement amorcé' (p47).* Ces conclusions reposent sur certains indicateurs spécifiques (SDA, CSI) ainsi que sur des analyses parfois plus subjectives et superficielles (l'évaluation externe n'a pas eu le temps d'analyser ces éléments en détail). Il reste très important de continuer à s'interroger sur l'impact des interventions du projet afin de bien mesurer la contribution des activités et résultats à l'objectif spécifique.

Durabilité : les charges récurrentes à l'entretien des infrastructures réalisées durant le projet (puits, banques céréales) sont supportables par les bénéficiaires. La viabilité économique et l'appropriation à long terme des activités productives sont encourageantes mais légitimement encore relativement fragiles. Les changements de comportement et la structuration des populations sont perceptibles mais doivent continuer à faire l'objet d'un encadrement. L'identification, le suivi et la formation des volontaires communautaires et des membres de l'unité de gestion du projet, contribuent à valoriser les compétences locales et à renforcer les compétences de la CRN. Il convient toutefois de continuer à renforcer la performance de ces intermédiaires, afin d'assurer un *empowerment* à long terme. Ces éléments de durabilité inaboutis justifient la poursuite des activités dans le cadre du programme 2017-21.

C. Révision et positionnement sur les recommandations

Les recommandations de l'évaluation externe sont spécifiques et liées aux principales activités du projet. Nous reprenons ci-dessous la synthèse de ces recommandations ainsi que les positionnements des partenaires associés (CRN et CRB) :

1. **Relance du système habbanayé** : il est important de mieux fixer les règles et conditions d'octroi et rétrocession des chèvres ainsi que de mettre tout en œuvre pour assurer un meilleur suivi sanitaire et alimentaire des animaux.

2. **Embouche ovine** : il est important de continuer à former spécifiquement les bénéficiaires à mieux sélectionner les animaux au moment de l'achat ainsi qu'à mieux gérer leurs engraissements. Cela permettra d'accroitre la rentabilité de cette AGR, qui doit être mieux orientée à l'avantage des femmes (bénéficiaires). Cette activité doit être davantage orientée vers les femmes, plus à même de garantir le suivi dans les différentes étapes de mise en œuvre.

3. **Maraîchage** : il est nécessaire de sécuriser l'accès des bénéficiaires aux sites maraîchers, par le biais de transactions foncières conformes aux législations nationales. Il est également important de renforcer la dynamique organisationnelle des groupements maraîchers (fonctionnement moins individualiste) afin de pérenniser la gestion des 4 sites maraîchers. A ce titre, il est notamment nécessaire de constituer des fonds de roulements permettant d'entretenir et renouveler les équipements des sites. De plus, les modalités des cotisations doivent être formalisées. Cette formalisation sera effectuée entre les différents acteurs impliqués : CRN, Mairie et bénéficiaires (COGES). Dans ce cadre formel, les rôles et responsabilités des acteurs seront identifiés. D'autre part, la sécurisation des sites doit être garantie par des actes juridiques formels (titre foncier octroyé par la Mairie, actes de cession/prêt des terrains, ...)

4. **Organisations communautaires** : les groupements qui sont tous reconnus légalement ont toutefois encore de grandes difficultés à devenir autonomes. Le fonctionnement des instances reste relativement informel, ce qui ne pose apparemment pas de problème majeur en matière de transparence et de contrôle interne. Par contre, il apparait essentiel de continuer à soutenir et former des membres qui progressivement construiront l'indépendance financière de ces groupements. Pour ce faire, un meilleur ciblage des membres des COGES doit être effectué au niveau de la communauté. L'implication de la Mairie, de la CRN (UGP et Comité Sous Régional Croix-Rouge) est essentielle lors de ce ciblage. Les Services Techniques de l'Etat seront également associés pour effectuer un suivi régulier du fonctionnement de ces Organisations Communautaires.

   Enfin, il est nécessaire de renforcer l'alphabétisation fonctionnelle des principaux responsables de ces groupements en vue d'assurer leur autonomisation.

5. **Santé-nutrition** : il est essentiel de renforcer les actions de sensibilisation et de formation des bénévoles et bénéficiaires directs pour concourir aux changements de comportement des communautés à la base. De plus, dans le cadre de l'activité du système Habbanayé, il faut envisager la promotion de la consommation du lait de chèvre au sein des ménages pour améliorer l'état nutritionnel des communautés particulièrement pour les enfants.

6. **Points d'eau** : afin d'assurer la pérennisation des points d'eau réalisés, il est indispensable de s'assurer du bon fonctionnement des comités de gestion (COGES) et de leur appropriation/acceptation par les communautés locales. Il s'avère également nécessaire de considérer une participation financière des utilisateurs ou toute autre forme de responsabilisation. A nouveau, la formalisation du fonctionnement des COGES doit être établie avec la Mairie et la CRN. L'implication des volontaires communautaires de la CRN doit être appliquée ainsi que celle de la Mairie par la désignation d'un point focal.

7. **Banques céréalières** : Le ciblage des membres du COGES des BC doit particulièrement tenir compte des capacités de ces derniers. Il apparaît essentiel de mettre à disposition des outils simples et de former les gestionnaires des BC, afin de les aider à mieux maîtriser les comptes et la gestion des stocks. Il est opportun également de les encadrer à développer des stratégies de vente correspondant spécifiquement aux besoins des populations cibles tout en garantissant la pérennité du système. A chaque étape cruciale de décision (fixation des prix de vente, fixation du nombre de mesures (Tia) à vendre par ménage, reconstitution des stocks/achat des céréales, …) les acteurs partenaires (CRN, Mairie et Services Techniques de l'Etat) doivent y être nécessairement associés.

8. **Récupération des terres** : il reste utile de continuer à sensibiliser/former les communautés à la confection d'ouvrages antiérosifs ainsi qu'à la production et à l'utilisation de compost/fumier, ce qui globalement permettra d'améliorer les productions agricoles. La généralisation des diverses pratiques en matière de lutte contre l'érosion permettra d'élargir le potentiel productif et de réduire les risques liés aux chocs.

9. **Hygiène et assainissement** : il est nécessaire de poursuivre les efforts en adoptant l'approche Assainissement Total Piloté par les Communautés (ATPC). La mise en place des comités d'hygiène et assainissement permettra de renforcer la promotion des bonnes pratiques. Il est également intéressant de promouvoir la fabrication locale du savon. En matière d'assainissement il est indispensable de continuer à construire des latrines localement ainsi qu'à renforcer le travail de sensibilisation en vue de changer les habitudes des populations. Il faut également développer des 'filières' de gestion des latrines afin de rassurer la population concernant la vidange des fosses.

Avril 2017

Mr Sébastien FOSSEUR

Directeur du Département International
Croix-Rouge de Belgique

Mars 2017

Mr Ali BANDIARE

Président de la Croix-Rouge Nigérienne